



**HAL**  
open science

# Approche du faciès céramique d'Augustonemetum du milieu du Ier s. au début du IIIe s. : le mobilier de la Place des Carmes

Amaury Gilles

► **To cite this version:**

Amaury Gilles. Approche du faciès céramique d'Augustonemetum du milieu du Ier s. au début du IIIe s. : le mobilier de la Place des Carmes. SFÉCAG, Actes du congrès de Clermont-Ferrand 26 mai - 29 mai 2022, SFECAG, pp.67-108, 2022. halshs-03924968

**HAL Id: halshs-03924968**

**<https://shs.hal.science/halshs-03924968>**

Submitted on 30 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Approche du faciès céramique d'*Augustonemetum* du milieu du I<sup>er</sup> s. au début du III<sup>e</sup> s. : le mobilier de la Place des Carmes

Amaury GILLES, Archeodunum SAS, Chercheur associé UMR 5138

### 1. Contexte et description du corpus

Ce travail présente une partie des résultats d'une opération de fouille archéologique préventive réalisée en 2019 sous la direction de M. Zabéo (Archeodunum SAS), pour le compte de Clermont-Auvergne Métropole et la manufacture française des pneumatiques Michelin. Le projet concerne un réaménagement de la place des Carmes-Déchaux à Clermont-Ferrand.

Le site est localisé dans un *suburbium* de la ville antique, au nord-est du centre urbain. L'ensemble des découvertes réalisées sur le versant nord de la butte de Clermont et à son pied tend à suggérer qu'à l'époque romaine, ce secteur de la ville d'*Augustonemetum* n'aurait pas été occupé par des constructions, mais aurait fait office de zone de rejet tant pour les ménages que pour les ateliers artisanaux. Ces recherches confirment en grande partie ces observations.

La fouille, et par conséquent les contextes traités, se répartissent principalement en deux zones – A, à l'ouest, et B, à l'est – couvrant au total une superficie de 1888,74 m<sup>2</sup> (Fig. 1). L'occupation s'échelonne du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'aux périodes moderne et contemporaine. Une série de silos médiévaux ont, en grande partie, recoupé les vestiges antiques.

*Fig. 1 – Plan masse des vestiges d'époque romaine des secteurs 1 et 2. DAO : M. Zabéo.*

Le secteur 1 à l'ouest est occupé par un espace funéraire accueillant humains et chiens à proximité d'un axe de circulation ayant fait l'objet de remblais successifs et un puits dont le comblement fournit un des lots les plus tardifs examinés ici.

Le secteur 2 est occupé par un établissement doté d'une cour. Il est particulièrement arasé, mais plusieurs structures excavées comblées rapidement fournissent des lots de mobilier pertinent pour apprécier l'évolution du faciès céramique clermontois. Le secteur 3, non représenté sur la figure 1, est situé plus à l'est et livre des vestiges plus épars. Nous n'avons retenu aucun lot de mobilier provenant de ce secteur.

#### *Aspects quantitatifs*

Le corpus livré par cette fouille totalise 3248 individus<sup>1</sup>. Pour les vestiges d'époque romaine, la confrontation des études stratigraphique et céramologique a permis de distinguer six phases (Fig. 2) réparties en trois grands états pour la période antique. Ces états ont été définis en fonction de l'évolution des principaux ensembles de vestiges archéologiques. Le premier état (état 1, phase 1) regroupe les vestiges antérieurs à l'espace funéraire du secteur 1 (ens. B) et les premières occupations repérées dans le secteur 3.

<sup>1</sup> En préambule de cette étude, je souhaite remercier les organisateurs et l'équipe encadrante du symposium interuniversitaire de Besse : Ph. Bet, B. Dousteyssier, C. Barthélemy-Sylvand, A. Mees. Ce travail a largement bénéficié de la documentation apportée et des échanges scientifiques effectués dans la bonne humeur, en particulier pour la caractérisation des sigillées de Lezoux. Je les remercie d'avoir bien voulu examiner un grand nombre d'objets présentés ici.

*Fig. 2 – Répartition quantitative du mobilier céramique issue des structures et couches rattachées à la période antique organisée par états et phases, et exprimée en NR et NMI.*

La masse de mobilier se concentre dans les vestiges du second état qui englobe différentes phases (2 à 5) chronologiques rythmant notamment l'utilisation de l'ensemble funéraire B et la vie du bâtiment C de sa construction à son abandon. L'état 3 (phase 6) regroupe les vestiges postérieurs datés de l'Antiquité tardive.

Par conséquent, le mobilier du milieu du I<sup>er</sup> s. reste assez mal représenté. L'essentiel des vases se rapporte à l'occupation comprise entre l'époque flavienne et la première moitié du II<sup>e</sup> s. Bien que quantitativement importants, les contextes postérieurs semblent contenir une part notable de mobilier résiduel, à l'exception des dépôts funéraires et des comblements de puits. On n'évoquera pas ici l'Antiquité tardive, pour laquelle on ne dispose que d'éléments épars et où l'immense majorité du mobilier recueilli est en position résiduelle.

Chacune de ces phases a livré des lots plus ou moins pertinents. L'illustration a donc concerné les lots les plus homogènes.

Certains lots de mobilier ne peuvent pas être associés à une phase ou à un état précis. Quelques vases provenant de ces contextes apportent néanmoins des informations complémentaires : estampilles ou formes complètes. Ces données pourront au besoin être sollicitées en synthèse. Nous nous attarderons ici sur le mobilier issu des structures phasées.

Les vases issus de contextes funéraires seront présentés dans un article de synthèse (Lauranson *et al.* dans ce volume).

Nous présenterons les comptages généraux de chaque phase, afin que le lecteur puisse mesurer les éventuels écarts avec les contextes sélectionnés. Ces données statistiques ont aussi leur importance puisque nous les solliciterons en synthèse pour esquisser les tendances rythmant l'évolution du faciès céramique.

## 2. Aspects méthodologiques

### 2.1. Comptages

Pour les méthodes de comptage, nous adoptons une méthodologie préconisée dans les actes du colloque du Mont-Beuvray (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998, 13) consacré à la quantification des céramiques. Il s'agit de compter le nombre de restes avant collage (NR) puis le nombre de bords après collage, sans pondération (NMI).

#### 2.1.1. Classifications typologiques et nomenclature

Pour la plupart des céramiques fines à large diffusion (sigillées<sup>2</sup>, parois fines, terra nigra), les outils typologiques disponibles font globalement consensus et n'appellent pas de commentaires particuliers (Brulet *et al.* 2010). Tout au plus peut-on préciser, que les vases en « sigillée du sud de la Gaule » (TS SG)

<sup>2</sup> Les estampilles sur sigillée précisément identifiées et leur relevé ont été ajoutés à la base de données *Samian Research* <https://www1.rgzm.de/samian/home/frames.htm>

que nous avons inventorié présentent tous les caractéristiques visuelles des pâtes de Millau, bien que l'on ne puisse pas exclure la présence de production d'autres centre de production mineure présentant les mêmes caractéristiques. Pour le Centre (TS CG), il s'agit pour une écrasante majorité de productions présentant les critères d'identification des pâtes de Lezoux. Néanmoins, quelques vases rattachables au groupe des ateliers du Centre ont des pâtes différentes et nous ne les avons pas précisément identifiés. Nous les évoquons dans le texte. La mention de sigillée gauloise (TS GAUL) a été retenue pour des vases possédant une pâte rose à point de chaux et un revêtement brillant pour lesquels nous hésitions entre les productions de Millau et celles de la phase 6 de Lezoux, soit principalement des vases des services dits « flaviens ».

Il n'en va pas de même pour la plupart des céramiques communes. Les céramiques du bassin clermontois ont bénéficié de plusieurs thèses récentes qui ont facilité l'accès aux données typo-chronologiques. J. Trescarte (Trescarte 2013) offre une première synthèse sur les productions de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Empire. S. Chabert (Chabert 2016, 2019) a posé d'importants jalons pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Âge. Plus récemment, les recherches de R. Lauranson (Lauranson 2019) sur les céramiques de l'*oppidum* de Corent et de M. Riou sur les céramiques communes de Lezoux (Riou 2020) sont venues apporter des données typo-chronologiques supplémentaires. Néanmoins, on ne dispose pas à ce jour de typologie publiée directement utilisable pour traiter la céramique romaine du bassin clermontois.

Dans le cadre de cette étude, la description des formes en céramiques communes s'est particulièrement appuyée sur la typologie descriptive proposée par R. Lauranson pour Corent. Nous avons pu prendre connaissance du travail de M. Riou lors de la rédaction de cette étude et comparer les données chronologiques proposées par ces deux auteurs. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté de partager ces résultats inédits. La typologie descriptive adoptée par R. Lauranson est apparue très efficace pour le classement des formes en céramiques fines et communes régionales, mais dans certains cas où l'attribution typologique est incertaine, nous avons fait le choix de simplement décrire les objets. Nous renverrons à ces études qui citent avec précision les parallèles connus dans la littérature archéologique à l'appui des datations qu'elles proposent.

### 2.1.2. La dénomination des catégories techniques des céramiques régionales

Nous avons tenté de nous conformer dans les grandes lignes aux appellations utilisées pour la gestion du mobilier de Lezoux (Bet, Delage 1996). Néanmoins, dans certains cas, il nous a semblé nécessaire de subdiviser certaines des catégories plus fines, en particulier pour les « communes oxydantes » (COX.) De plus, le fait que la présentation de ces catégories n'ait pas été accompagnée d'une publication de leurs répertoires n'a pas facilité l'utilisation de cette nomenclature.

Pour les céramiques fines, nous avons subdivisé le groupe des céramiques enfumées cuites en mode B en deux catégories permettant de différencier les productions de terra nigra de la basse vallée de l'Allier et celles de Lezoux (Bet 1994 ; Bet, Delage 1996, TN) que nous avons qualifié peut-être improprement de « grise fine », notamment car à Lezoux les formes d'inspiration italique ne sont pas réalisées dans cette catégorie, mais en sigillée. Ce second sous-groupe des assiettes Menez 57c (Menez 1989). L'aspect de la pâte est gris clair et l'enfumage noir homogène. On ne retrouve pas l'aspect bleuté des productions de la basse vallée de l'Allier, ni même leur pâte très blanche. Nous regroupons dans cette catégorie aussi bien des vases avec l'enfumage noir, lisse, parfois qualifié de « savonneux » que les productions dites grises ardoisées. Ces questions de vocabulaire ont été abordées à plusieurs reprises (Genin, Lavendhomme 1997, 94 ;

Lallemand 2005 ; Lauranson 2019, 13-14), notamment suite aux recherches sur les céramiques enfumées du second âge du Fer, mais aucune appellation fait aujourd'hui consensus.

Claire à engobe blanc (Bet, Delage 1996, CB) : Pâte fine claire, engobe blanc. Il s'agit principalement de cruches, plus rarement de coupelles.

Claire : Pâte fine claire, souvent lissée en surface, sans engobe. Il s'agit de coupes et de cruches. Dans la classification proposée par Ph. Bet et R. Delage, cette catégorie est regroupée avec des céramiques culinaires et des *dolia* cuits en mode A sous le terme de : « communes oxydantes » (COX). Nous avons donc souhaité scinder cette catégorie en trois, afin de faciliter l'étude fonctionnelle du mobilier.

Claire calcaire : Pâte fine, claire, souvent légèrement pulvérulente. Ce sont des mortiers et des cruches le plus souvent importés de la vallée du Rhône.

Claire micacée : Pâte fine claire à engobe micacée (Bet, Delage 1996, catégorie DOR).

Claire sableuse : mortiers à pâte beige à blanchâtre, non calcaire.

Claire sableuse engobée : mortiers à pâte beige à blanchâtre avec des traces d'engobe brun/orangé sur le bord.

Les céramiques à feu ont été divisées dans les catégories suivantes.

Céramique à revêtement rouge interne ou « Vernis rouge pompéien ». Les objets inventoriés ici sont tous issus d'ateliers gaulois.

Oxydante semi-fine : il s'agit principalement de céramiques à feu, à pâte semi-fine, cuite en mode A. Nous reprenons ici la dénomination proposée par R. Lauranson plutôt que celle de « Claire grossière » proposée par J. Trescarte.

En effet, des pâtes plus grossières ont été observées pour des pots de stockage, des *dolia*, des bassins ou encore de très grandes jattes. Il s'agit des catégories claire et rouge grossières suivant la teinte de l'objet. Les céramiques à pâte claire grossière sont parfois revêtues d'un engobe brun/orangé ou ocre comme celui observé sur les mortiers.

Engobe rouge : cette catégorie regroupe des céramiques communes à engobe rouge présentant généralement une pâte marron (jattes, cruches), mais aussi plus fréquemment des amphores (Bet, Delage 1996 : catégorie CRG). C'est pourquoi des tessons peuvent être répertoriés tour à tour parmi les amphores ou les céramiques communes.

### 3. Descriptions des ensembles

#### 3.1. Phase 1 – milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

*Fig. 3 – Répartition quantitative du mobilier céramique dans les couches de la phase 1.*

*Fig. 4 – Phase 1. Vaisselle en céramique de la fosse F1137. Sigillée du sud de la Gaule (1-5), sigillée du centre (6), engobe blanc (7), commune claire (8), claire micacée (9), oxydante semi fine (10-13). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Le premier état comprend seulement six structures et deux couches localisées dans les trois secteurs. Le mobilier céramique totalise 512 NR et 39 NMI. Nous rapprochons de ce premier état la fosse **F1239** et

ses douze individus dont le comblement livre une chronologie comparable. Néanmoins, cette dernière est topographiquement proche de l'ensemble funéraire B qui se développe au cours de l'état 2 dans cette zone.

### 3.1.1. Fosse F1137

La fosse F.1137 fournit le lot le plus représentatif pour cette phase. Elle présente un plan pseudo-rectangulaire aux angles arrondis (L. 1,8 m ; l. 1,3 m) avec un profil en U aux parois sub-verticales et un fond plat. Arasée dans sa partie sommitale par une tranchée contemporaine, elle est conservée sur environ 0,5 m de profondeur. Outre la céramique présentée ici, elle contenait du fer, de la faune, ainsi qu'un as indéterminé du Haut-Empire. Au regard de sa morphologie, il pourrait s'agir d'un dispositif de stockage reconverti en dépotoir à déchets lors de son abandon.

La vaisselle de table est dominée par les vases en sigillée du sud de la Gaule d'époque julio-claudienne : une assiette Drag. 15/17 (**Fig. 4, n° 1**), une coupelle Herm. 12c (**Fig. 4, n° 2**), une seconde de type Drag. 22 (**Fig. 4, n° 3**), un fond de plat Drag. 18 comportant un graffiti anépigraphé, deux coupelles de type Drag. 27b de modules différents (**Fig. 4, n° 4-5**). Une panse de coupe décorée Drag. 29 est brûlée.

Quelques pièces en sigillée non grésée proviennent des ateliers de Gaule centrale : une coupelle Ritt. 8 (**Fig. 4, n° 6**) comportant l'estampille d'Atepomarus II (Hartley, Dickinson 2008a, 282 matrice 10a) (**Fig. 46, n° 1**). On note quelques nuances dans la graphie des lettres : la forme du M, la barre sur le E. Les terra nigra de la basse vallée de l'Allier sont représentées par de rares fragments tout comme les céramiques claires à engobe rouge.

Une cruche à engobe blanc possède un col large et lèvre déversée (type Cr.2q) (**Fig. 4, n° 7**). Une seconde, dénuée d'engobe, a un col étroit, un bord mouluré et une gorge interne (type Cr.2i) (**Fig. 4, n° 8**). Une troisième (**Fig. 4, n° 9**), revêtue d'un engobe micacé, possède un col large, une lèvre simple et une panse carénée étonnamment aussi large que le col.

Les céramiques de cuisine cuites en mode A correspondent à deux pots à col cylindrique à lèvre en bourrelet (**Fig. 4, n° 10**), une marmite à collerette courte Ca.2a (**Fig. 4, n° 11**), un pichet à col large et lèvre en bourrelet, et un second à col tronconique mouluré et lèvre déversée (**Fig. 4, n° 12-13**).

*Fig. 5 – Phase 1. Les amphores de la fosse F1137. Dr. 20 de Bétique (1), amphore régionale non engobée (2). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/5.*

Une amphore de Bétique de type Dr. 20b (**Fig. 5, n° 1**) comporte un timbre faiblement imprimé : MAR (Berni Millet 2008, 583, n° 1292-1296). Ces *tria nomina* sont connus dans plusieurs ateliers et à différentes périodes. Il nous semble discerner des reliquats de ponctuation sur cet exemplaire (Étienne, Mayet 2004, 22-23, n° 64a). Les prospections récentes menées dans le cadre des programmes PAEBR et OLEASTRO du LabEx Archimède n'ont pas livré de nouveaux exemplaires. La marque est connue dans l'atelier de La Catria, mais sans ponctuation. Notre exemplaire pourrait être plus semblable à ceux d'Azanaque Castillejo. Dans les deux cas, les reproductions dont on dispose sont de qualité médiocre incitant à rester prudent sur l'attribution de ces timbres<sup>3</sup>. Un col d'amphore régionale non engobée est également répertorié (**Fig. 5, n° 2**).

Une lampe, possiblement à volutes, de production gauloise, complète ce lot (**Fig. 47, n° 1**).

<sup>3</sup> Nous remercions I. Gonzalez Tobar (Post-doctorant à l'université de Séville) pour ces précisions concernant les occurrences du timbre MAR dans les ateliers de Bétique.

*Fig. 6 – Phase 1. Vaisselle en céramique de la fosse F.1239. Sigillée du sud de la Gaule (1), Terra nigra (2-4), Grise fine (5-6), Sigillée du Centre non grésée (7), Claire (8), Oxydante semi fine (9). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

### 3.1.2. Fosse F1239

Sur la vingtaine de vases associés à cet ensemble, douze proviennent de la structure fossoyée sub-rectangulaire **F.1239** (1,34 x 0,92 m, prof. cons. 0,34 m). Le comblement de cette structure livre un mobilier qui est, en outre, très similaire au faciès que nous venons de décrire. De la faune, deux lames de couteau en fer et une fibule ont aussi été recueillies. L'assemblage, proche du précédent, fait la part belle à la vaisselle de table et on y verrait volontiers un lien avec l'espace funéraire voisin. Néanmoins, ce dernier se développe uniquement à partir de l'époque flavienne. Cette fosse pourrait donc être le témoin le plus ancien.

S'il n'est pas en mesure d'en éclairer la fonction, le faciès particulier du mobilier inventorié, constitué majoritairement de vaisselle de table fine, conforte l'hypothèse d'une structure liée à la sphère funéraire en accord avec les paramètres spatiaux. Dans cette perspective, la présence des couteaux pourrait trahir une pratique de "défonctionnalisation" des objets utilisés pour la préparation d'offrandes alimentaires. Cela étant dit, on peut s'interroger sur la chronologie du lot céramique, qui renvoie au milieu du I<sup>er</sup> siècle, soit à la charnière des phases 1 et 2.

La vaisselle de table est constituée d'une coupelle Ritt. 9b (**Fig. 6, n° 1**) en sigillée du sud de la Gaule, de deux plats dérivés du type Lamb. 5/7 (**Fig. 6, n° 2**) respectivement en terra rubra et nigra ; une coupelle inspirée du Service 1 de Haltern (**Fig. 6, n° 3**), d'un pichet à col tronconique et lèvre déversée (**Fig. 6, n° 4**) en terra nigra, d'un pot à lèvre déversée et gorge interne en céramique grise fine à cœur rouge (**Fig. 6, n° 5**), ainsi que d'un dernier vase non identifié en grise fine (**Fig. 6, n° 6**). Il s'agit d'un bord à col et lèvre en bourrelet. On enregistre encore deux fragments de céramiques à paroi fine engobée, quelques fragments de céramiques peintes et d'un vase guilloché à engobe rouge. Un fragment de plat, vraisemblablement de type Ha. 2, en sigillée non grésée du Centre, présente une pâte blanche (**Fig. 6, n° 7**). Un bord à col et lèvre déversée, appartenant à une forme non identifiée, possède une pâte claire fine (**Fig. 6, n° 8**).

Des fragments de fonds à pâte claire fine non engobé montrent des décors de godrons (Mathonnière-Plicque 1957, Mathonnière-Plicque, Grenier 1961, 65, fig. 28) et de casiers imprimés à la molette rappelant certaines terra nigra. Ces gobelets sont datés entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Delage 2002, 51, notice 30).

L'usage des molettes dites "composées" est très courant à l'époque augustéenne et semble tomber en désuétude après le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Lauranson 2019, 234-235).

La céramique culinaire est ici sous-représentée. On note un pot à bord en bourrelet (Ol.7) (**Fig. 6, n° 9**) et un second non identifié. Il possède une lèvre déversée en bandeau. Il est soit brûlé, soit cuit en mode B. Un couvercle classé en tournée grise semble cependant avoir recuit. Conservé pour un tiers, il est entièrement noir. Une marmite possède une collerette très courte, comparable aux types Ca.1 ou Ca.2 de Corent.

Les amphores sont représentées uniquement par quelques fragments de panses de conteneur d'origine « régionale ».

### 3.1.3. Discussion chronologique

Revenons sur les principaux arguments de datation fournis par ces assemblages. Les productions répertoriées au sein de cette phase datent entre les années 15/20, date de début de production des sigillées grésées du sud de la Gaule (Genin 2007) et le milieu du I<sup>er</sup> s. date à laquelle les premières « amphores régionales » à bord en entonnoir sont observées (Genin, Lavendhomme 1997, 117, 123, fig. 63 n° 40, 219, pl. 71 n° 8-10 ; Delage 2002, 16-17, notice 2 ; Barthélemy-Sylvand *et al.* 2005). Des vases comparables ont été produits à Rezé/*Ratiatum* (Loire-Atlantique) (Pirault, Huet 2001, 165, pl. 9), mais il faut sans doute rechercher ailleurs l'origine des individus enregistrés dans les sites des départements de la Loire de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

On soulignera l'absence des formes en sigillée dites « flaviennes » et notamment des types Drag. 35 et 36 dont l'apparition est située entre 60 et 70. La variante B du type Dr. 20 est datée entre 30 et 50 apr. J.-C. (Martin-Kilcher 1987). B. Hartley et B. Dickinson proposent de dater la commercialisation des vases d'Atepomarus II des années 35-70 (Hartley, Dickinson 2008a, 282 matrice 10a). La présence de vase en terra nigra ou grise enfumée est tout à fait cohérente avec cette datation. Les plats de type Menez 6/8 dit parfois « de Saint-Rémy-en-Rollat » (Allier) sont fréquents à cette période (Lallemant 2005, 57, fig. 21).

La structure **F.1137** livre le lot le plus pertinent pour approcher la première phase d'occupation. Son faciès, et en particulier les formes en sigillée, permettent de situer son comblement entre 40 et 60 apr. J.-C. Le comblement de la fosse **F1239** est contemporain voire légèrement antérieur si l'on se base sur la présence des quelques vases plus anciens (plat Ha. 2, gobelet type Mathonnière). Nous datons cette phase du milieu du I<sup>er</sup> s.

### 3.2. Phase 2

Le mobilier de la phase 2 provient de 22 structures et 44 unités stratigraphiques et totalise 2807 NR et 435 NMI, soit 14 % des individus pour la période antique (**Fig. 7**).

Dans le secteur 1, il s'agit de l'ensemble funéraire B2 et d'un fossé, dont les données sont présentées dans un autre article (Lauranson *et al.* dans ce volume). Dans le secteur 2, le mobilier appartient aux niveaux d'installation du bâtiment C.

Ces ensembles livrent des corpus de dimensions différentes, l'essentiel étant fourni par les structures du secteur 2, et en particulier le bâtiment C et sa cour qui totalisent 323 individus soit 72% du mobilier de cet état. Nous nous attarderons donc sur ce mobilier.

*Fig. 7 - Répartition quantitative du mobilier céramique de la phase 2.*

#### *Le bâtiment C*

*Fig. 8 - Répartition quantitative et typologique de la vaisselle de table de l'ensemble C.*

*Fig. 9 - Répartition quantitative et typologique de la céramique commune de l'ensemble C.*

Le mobilier du bâtiment C, si l'on excepte sa cour, totalise un peu plus d'une soixantaine d'individus. Néanmoins, plus de la moitié proviennent du cellier **F.2328** (L. 2,4 ; l. 1,6 m ; prof. 1,4 m). Son abandon est marqué par deux comblements consécutifs à structure massive qui trahissent la nature volontaire du remplissage, réalisé vraisemblablement dans un laps de temps assez court.

Ce lot constitue donc un jalon chronologique important et fournit une illustration représentative du faciès céramique de cette phase. C'est pourquoi nous présentons les données typologiques de ce lot indépendamment du reste du mobilier inventorié dans l'ensemble C (**Fig. 8** et **Fig. 9**).

La cour du bâtiment C fournit 258 individus, dont une majorité provient du comblement de la dépression centrale **F.2310**. De forme ovale, à fond relativement plat, elle mesure 8 x 6 m environ, pour 0,4 m de profondeur maximale. Elle a été comblée par des rejets domestiques.

### 3.2.1. Le cellier **F.2328**

*Fig. 10 – Phase 2. Ens. C. Le cellier **F.2328**. Sigillée du sud de la Gaule (1-6), Grise fine (7), Oxydante semi fine (8). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Les céramiques du cellier **F.2328** apparaissent clairement plus anciennes que la plupart des lots issus de l'ensemble C. Les céramiques grises fines y sont près de quatre fois plus nombreuses que dans les autres contextes étudiés.

Le corpus de la vaisselle de table en sigillée concentre les types du I<sup>er</sup> s. en sigillée du sud de la Gaule : Drag. 29b (**Fig. 10, n° 1**), Ritt. 8a (**Fig. 10, n° 2**), Drag. 33 (**Fig. 10, n° 3**), trois plats Drag. 18b (**Fig. 10, n° 4-5**), une assiette Drag. 36/VeA2 (**Fig. 10, n° 6**). Un fond de coupelle (**Fig. 46, n° 2**) comporte la marque OFPVDE (Hartley, Dickinson 2011, 281-282, matrice 5a) datée 60-85.

On y relève aussi un plat en terra nigra Menez 6/16. Les céramiques enfumées livrent des coupes Corent Br.5b/Menez 57c (**Fig. 10, n° 7**) et quatre bords de pichets ou de pots à col tronconique et lèvre déversée. Deux gobelets en paroi fine engobée sont respectivement de type Lez. 331 et à lèvre déversée et gorge interne.

La céramique culinaire cuite en mode A est conforme au faciès de l'époque flavienne avec des couvercles Cv.2 (**Fig. 10, n° 8**) et Cv. 3, une marmite Ca.3b et deux pots Ol.7 respectivement à lèvre déversée et en bourrelet.

Les *dolia* sont au nombre de trois et réalisés soit dans une pâte rouge grossière, soit claire grossière engobée. Une coupe à collerette en pâte claire calcaire rappelle les mortiers Gillam 236 à collerette courbe produits dans l'atelier d'Aoste (Isère) commercialisés à la fin du I<sup>er</sup> s. (Laroche 1987 ; Vilvorder 2010b). Les cruches à engobe blanc comportent un bandeau haut mouluré (type Cr.2f) ou un bord mouluré court (type Cr.2l) définis par R. Lauranson.

Une amphore à engobe rouge complète ce lot.

### 3.2.2. La dépression **F.2310**

*Fig. 11 - Répartition quantitative et typologique de la vaisselle de table issue de la dépression **F.2310** et de l'ensemble de la cour du bâtiment C.*

*Fig. 12 – Phase 2. La dépression **F.2310** : les céramiques fines. Sigillée du sud de la Gaule (1-9), Terra Nigra (10), Plombifère (11), Paroi fine engobée (12-13), Grise fine (14), Claire (15). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

La vaisselle de table (**Fig. 11**) est composée principalement de sigillée du sud de la Gaule et de vases en céramique grise enfumée. On dénombre treize coupelles Drag. 27b (**Fig. 12, n° 1**), une de type VeA3 (**Fig. 12, n° 2**) à décor de feuilles d'eau et une dernière de type Ritt. 8 (**Fig. 12, n° 3**) de petit module (diam. 6 cm). Parmi les huit assiettes et plats inventoriés, on enregistre cinq Drag. 18 (**Fig. 12, n° 4**) dont

quatre appartenant à la variante B, un de type Drag. 16 (**Fig. 12, n° 5**), un Ritt. 1 et un plat de type Drag. 15/17 (**Fig. 12, n° 6**).

Un fond de coupelle est estampillé ORTI (**Fig. 46, n° 3**)<sup>4</sup>. Le revêtement est rouge-orangé brillant, la pâte claire à points de chaux avec de rares paillettes de micas. Ces caractéristiques inviteraient à y voir une production du Centre, du début du II<sup>e</sup> s., mais sans certitude.

Trois coupes Drag. 29b (**Fig. 12, n° 7**), six coupes Ritt. 12b (**Fig. 12, n° 8**) et une coupe Hermet 23 (**Fig. 12, n° 9**) viennent enrichir ce lot. Un bord non identifié pourrait appartenir à une coupelle Ritt. 9.

La vaisselle grise enfumée à pâte kaolinitique comprend 11 coupes apparentées aux types Menez 57c et cinq plats à lèvre débordante Menez 6/8 (**Fig. 12, n° 10**). Les vases comportant une pâte à cœur gris, sans doute d'origine différente, correspondent à sept coupes apparentées au type Menez 57c, une coupe à bord rentrant (diam. 24 cm.) proche de la série Menez 22/27, une coupe hémisphérique, un couvercle, huit pichets à col tronconique et lèvre déversée comportant une baguette à la jonction col/panse et deux bords d'attribution incertaine. On relève de manière marginale quelques fragments comportant un décor à la molette.

Un fond de cruche en céramique plombifère (**Fig. 12, n° 11**) pourrait appartenir au type Déch. 60 (Vertet 1972 ; Vilvorder 2010a).

Les céramiques à paroi fine, très fragmentées, sont principalement des gobelets à lèvre déversée Lez. 331 (Bet, Henriques-Raba 1989 ; Bet, Gras 1999). Deux comportent un décor à la barbotine, un troisième présente un aspect sablé en surface obtenu par le dépôt de grain d'argile, le dernier reste trop fragmentaire pour être plus précisément identifié. Un pot (diam. 18 cm) à lèvre débordante plate n'a pas été identifié avec certitude à un type de la typologie de Lezoux. Ce module pourrait renvoyer à une des nombreuses variantes du type Lez. 338, parfois orné de décor moulé d'applique. Ici, on note une applique en fort relief représentant Eros/Cupidon (**Fig. 12, n° 12**) qui ne connaît pas de parallèle dans le corpus réuni par D. Tourgon (Tourgon 2012).

*Fig. 13 – Phase 2. La dépression F2310 : les céramiques communes. Claire à engobe rouge (1-2), Engobe blanc (3-6), Oxydante semi fine (7-8 ; 10-17), Claire (9), Rouge grossière (18), amphore à engobe rouge (15). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3, sauf n° 17 et 18 Ech. 1/5.*

*Fig. 14 - Répartition quantitative et typologique de la céramique commune de l'ensemble I.*

Plusieurs vases à pâte claire et engobe rouge figurent dans ce lot. Il s'agit de cruches à lèvre triangulaire striée de (Cr.2c) (**Fig. 13, n° 1**) et à bord vertical (Cr.2m) (**Fig. 13, n° 2**), d'un couvercle bombé à lèvre déversée et un pot ou gobelet (diam. 8 cm) à lèvre déversée.

Les céramiques à engobe blanc livrent une grande variété de cruches (**Fig. 14**). Sur 12 individus, le type le mieux représenté est la cruche à col bombé et lèvre quadrangulaire (Cr.2t) (3 ex.) (**Fig. 13, n° 3**), suivi par la cruche à bord vertical (Cr.2m) et celle à bord en bandeau cannelé Cr.2j (**Fig. 13, n° 4**) (2 ex. chacun). Les autres types sont référencés à un seul exemplaire : à col large et lèvre en bourrelet (Cr.1), à bord triangulaire strié Cr.2c (**Fig. 13, n° 5**), à col haut large et lèvre étirée (Cr.2e), à bandeau court mouluré (Cr. 2l), à bord en bandeau court (Cr. 2n). Un vase à col court et lèvre quadrangulaire n'est pas identifié (**Fig. 13, n° 6**).

<sup>4</sup> Nous remercions Allard Mees (RGZM) pour cette suggestion.

Certaines céramiques à pâte claire ne sont pas engobées. Il s'agit de cruches à bord en bandeau court mouluré (Cr.2l), à bord en bandeau haut mouluré (Cr.2f), à col cylindrique et lèvre déversée, ou à lèvre déversée et gorge interne surmontant un col large, d'une jatte Jt.4 à pâte fine, d'un bord oblique appartenant à une forme non identifiée (**Fig. 13, n° 9**). À ces formes s'ajoutent une coupe à bord en bandeau moulurée et une seconde proche du type Drag. 44 en sigillée. La production de ce type est par ailleurs connue à Lezoux (rens. Ph. Bet). Ces deux profils sont connus à Corent où ces vases sont qualifiés de bols hémisphériques de type Bh.5. J. Trescarte présentent par ailleurs deux profils complets provenant des fouilles de la rue des Quatre-Passeports et du Carré Jaude (Trescarte 2013, vol. 2, fig. 38 n° 3-4). Un couvercle à bord en bandeau a aussi été tourné dans cette pâte fine.

Un bord déversé massif en pâte claire grossière engobée rappelle les *dolia* du second siècle (Trescarte 2013, pl. 225 ; Riou 2020, type 67b).

Parmi les céramiques culinaires cuites en mode A, les pots, au nombre de 32, possèdent pour la plupart (26) un bord déversé ou en bourrelet (**Fig. 13, n° 10-11**). On relève deux pots à gorge interne bien marquée que nous rapprochons du type Ol.7d et du 28a de Lezoux. L'un d'entre eux a une lèvre pendante (**Fig. 13, n° 12**). À Lezoux, ce type est produit au cours du II<sup>e</sup> s. (Riou 2020). Les données de Corent vont dans le même sens, puisque ce type apparaît dans l'horizon 4.2a daté entre 110 et 140. On note la présence de trois pots plus massifs à lèvre déversée (diam. 27-28 cm), sans trace de passage au feu.

On enregistre trois marmites : une marmite à collerette horizontale triangulaire Ca.3a (**Fig. 13, n°13**), une à collerette triangulaire et bandeau infléchi de type Ca.4 et une marmite basse à collerette (**Fig. 13, n°14**). Elles sont accompagnées par 12 jattes Jt.4 dont les profils de lèvre oscillent entre l'amande (4b) et le bourrelet (4d) (**Fig. 13, n°15**) dont les diamètres s'échelonnent entre 13 et 26 cm pour les plus massives. Tous les couvercles appartiennent au type à bord vertical Cv.2 var. a-c. Ce type de couvercle est produit seulement à partir du dernier quart du I<sup>er</sup> s. à Lezoux (type 47a) (Riou 2020), alors qu'à Corent, ce type est observé dès LT D2 (H.2.2) et sa diffusion devient sensible vers 40/80 (H.4.1b) (Lauranson 2019).

Quelques cruches sont classées au sein de cette catégorie en raison de la présence de dégraissants bien visibles : une cruche à lèvre en bandeau strié et gorge interne (**Fig. 13, n° 7**) et une cruche à lèvre en bourrelet à replat interne (**Fig. 13, n° 8**). Ce type de rebord équipe les cruches de type 31 à Lezoux dont la production semble intervenir surtout au II<sup>e</sup> s.

Parmi les céramiques à pâte rouge grossière, on relève une jatte Jt.4 massive (diam. 37 cm) (**Fig. 13, n° 17**), dont un fragment montre un tenon de préhension et trois *dolia* (**Fig. 13, n° 18**). Parmi ces derniers, deux peuvent être rapprochés du type Di.7e défini à Corent.

Un mortier à collerette et lèvre en bourrelet Haltern 60 est tourné dans une pâte claire sableuse.

Une amphore régionale à engobe rouge (**Fig. 13, n° 15**) est également enregistrée. Une seconde présente une pâte rouge grossière similaire à celle des céramiques communes.

Une amphore gauloise à bord en bourrelet souligné d'une moulure possède une pâte beige-orange et des inclusions de quartz, une anse en bandeau avec une moulure centrale. Elle s'inspire vaguement du type G4.

On dénombre deux lampes. Une lampe à médaillon comporte une pâte beige et revêtement brun écaillé. Le bandeau est décoré de deux sillons. Le motif central est mal conservé. La seconde est de type Loeschcke IXa (Buchi 1975) et d'origine gauloise (**Fig. 47, n° 3**).

Un petit lot de céramiques provient d'une poche de remblai (US.2852) en marge de la dépression et est peut-être postérieure. La vaisselle de table en sigillée comprend un plat Ritt. 1 aux finitions imprécises, une coupelle VeC1, une coupelle Drag. 27 massive, une coupe Ritt. 12 issus des ateliers rutènes et une seconde présentant les caractéristiques de la phase 4 de Lezoux. À ces vases s'ajoutent : une coupe carénée proche du type Menez 70a (**Fig. 12, n° 14**) en grise fine, une coupe dérivée du type Drag. 44 (**Fig. 12, n° 15**) et une seconde à bord mouluré en commune claire fine. Un décor d'applique attaché au type Déch. 74 (**Fig. 12, n° 13**) nous placerait à l'extrême fin du I<sup>er</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s. (Bet, Gras 1999 ; Tourgon 2012 : M.077). « Il s'agit d'Achéloüs ou d'un dieu Océan. Il possède sur sa tête des sortes de cornes mais qui pourraient être assimilables à des pinces de crustacés que l'on retrouve dans les représentations du dieu Océan, notamment sur des mosaïques. Deux médaillons analogues proviennent de Vichy, deux autres de la fouille de 1963 à Lezoux dans les ateliers de la route de Maringues, et un dernier, également à Lezoux, dans la fouille du Rincé en 1966 »<sup>5</sup>.

Les céramiques communes accompagnant cette vaisselle de table correspondent à une jatte Jt.4d de grand diamètre (31 cm), une cruche Cr.2f en commune claire, deux pots à col et lèvre déversée ou en bourrelet, un pot à anse de panier, un couvercle à bord vertical Cv.2.

### 3.2.3. Discussion chronologique de la phase 2

Ces assemblages montrent une évolution par rapport à la phase précédente. On note la présence de formes flaviennes en céramiques fines, qu'il s'agisse du couple Drag. 35 et 36 en sigillée ou des parois fines engobées presque exclusivement représentées par des gobelets Lez. 331 (Bet, Gras 1999). L'absence des coupes moulées Drag. 37 est plus surprenante, d'autant que l'on note la présence du type Déch.74 produit au plus tôt à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. Le fond estampillé ORTI<sup>6</sup> (**Fig. 46, n° 3**) est également curieux. On peut le rapprocher du « potier » Ortus ii du NoTS. Ce dernier est connu par une marque de Lezoux non illustrée et un exemplaire signalé par Oswald non illustré (Oswald 1931), ce qui ne permet pas de vérifier la graphie. Son revêtement, grésé, tire sur l'orangé, la pâte est claire mais ne correspond pas à celle de la phase 5 de Lezoux. Son origine incertaine ne permet pas de le considérer comme un argument sûr de datation.

En ce qui concerne les céramiques communes, certaines structures livrent de nouveaux types. Le premier est une coupe en commune claire inspirée du type Drag. 44 apparu au II<sup>e</sup> s. dans les contextes de Corent (Lauranson 2019 : vol. 2, type Bh.5). Le second est un pot à bord en bandeau et gorge interne (Corent Ol.7d) qui semble à Corent propre au II<sup>e</sup> s. (Lauranson 2019 : vol. 2, type Ol.7) car observé dans les mêmes contextes. Les céramiques fines présentées ici, nous inciterait à situer l'apparition de ces vases un peu plus tôt, à l'époque flavienne ou à la toute fin du I<sup>er</sup> s.

En effet, nous privilégierons ici les arguments de datation fournis par les céramiques sigillées du sud de la Gaule qui nous semblent les plus fiables.

### 3.3. Phase 3

*Fig. 15 – Répartition quantitative du mobilier céramique de la phase 3 par grandes familles et par ensemble archéologiques.*

<sup>5</sup> Commentaire D. Tourgon (Eveha).

<sup>6</sup> Nous remercions Allard Mees (RGZM) pour son aide dans la lecture de cette estampille.

Les vestiges de la phase 3 correspondent, dans le secteur 1, au second état du bâtiment A, à l'ensemble funéraire B. Dans le secteur 2, cette phase regroupe différents niveaux d'occupation du bâtiment C.

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement à ce dernier et au comblement de la structure excavée F.2056. En effet, le mobilier de l'ensemble C provient presque exclusivement de la structure **F.2056** (412 NMI) (**Fig. 16**).

*Fig. 16 – Répartition quantitative en NR et NMI par famille et catégorie du mobilier céramique de la structure excavée F.2056.*

*Fig. 17 – Répartition quantitative en NMI des formes de céramiques sigillées dans les comblements de la structure excavée F.2056.*

*Fig. 18 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056. Sigillée du sud de la Gaule (1, 4), Sigillée du Centre non grésée (2-3) Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/2.*

*Fig. 19 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056 : sigillées lisses. Sud de la Gaule (1-2, 6, 9-10, 12-13, 15-16) ; Centre (3, 8, 7, 14, 17), Centre mode B (18), non identifiée (11). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Nous avons remarqué l'existence de collages entre des fragments issus de plusieurs comblements : **US.2135** et **2137**. Les premiers niveaux de comblement livrent peu de mobilier. La présence d'une coupe Drag. 37 du sud de la Gaule fournit un premier indice pour un comblement entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. Nous présentons ici le mobilier de manière synthétique. Nous présentons une répartition des sigillées dans les différents comblements à l'appui de notre réflexion chronologique (**Fig. 17**), sans toutefois pousser ce détail pour les autres catégories.

Les sigillées du sud de la Gaule occupent une place dominante avec 78 % du NMI des sigillées (**Fig. 17**). Le couple Drag. 35 et 36 représente à lui seul 36 % des formes enregistrées, tous centres de production confondus.

Les coupes hémisphériques Drag. 37 (**Fig. 18**) devancent les coupes carénées Drag. 29b. Les trois coupes non identifiées sont très probablement des coupes Drag. 37 supplémentaires. Ce type représenterait alors 17 % des vases en sigillée.

Un fond de type Drag. 37a comporte la fin d'une estampille rétrograde (**Fig. 18, n° 1**) qu'il faut rapprocher de la production de Mercatoris datée entre 70 et 110 par B. Hartley et B. Dickinson (Hartley, Dickinson 2010, 83, matrice 7a).

Une coupe Drag. 37, de petit module, possède les caractéristiques de la phase 4 de Lezoux (**Fig. 18, n° 2**) et est ornée d'une frise de feuilles trifoliées en place des habituels oves.

Deux individus, à revêtement non grésé, possèdent une pâte claire et un revêtement mat, lie de vin, très mal conservé, soit des caractéristiques différentes des productions de la phase 4. Un décor bien conservé, mais empâté, montre Vénus et Apollon entre des colonnes torsées reposant sur des bases volumineuses et soutenant des arcs (**Fig. 18, n° 3**). Le pied de cette coupe est fin.

Deux coupes Curle 11 (**Fig. 19, n° 1-2**) du sud de la Gaule ont une collerette cassée. Une troisième présentant les caractéristiques de la phase 4 de Lezoux a subi le même traitement (**Fig. 19, n° 3**). De rares coupes Drag. 37 et Curle 11 possèdent les caractéristiques de la phase 5.

Une coupe hémisphérique (**Fig. 19, n° 4**) rappelle le type 48 référencé par M. Genin (Genin 2007 : pl. 223 n° 69). Néanmoins, la datation ne correspond pas du tout. Il serait ici en position résiduelle.

Les coupelles à marli Drag. 35/VeA1 sont les plus fréquentes (18 % du NMI des sigillées) et proviennent principalement des ateliers du Sud (**Fig. 19, n° 5**) à quelques exceptions près. Pour le module plus petit (**Fig. 19, n° 6**), nous proposons de l'attribuer au type VeA3.

Les coupelles des autres des services flaviens sont répertoriées en moins grand nombre : VeB1 (**Fig. 19, n° 8**), VeE1 (**Fig. 19, n° 9**), VeF1 (**Fig. 19, n° 10**).

Les assiettes et plats sont dominés par le type Drag. 36/VeA2 (**Fig. 19, n° 7**). Les formes des services flaviens VeC2 (**Fig. 19, n° 12-13**), VeD2 (**Fig. 19, n° 11**) et VeF2 sont aussi répertoriées en faible quantité.

Parmi les formes apparues à l'époque julio-claudienne, les assiettes et plats Drag. 18 sont mieux représentés que ceux de type Drag. 15/17 (**Fig. 19, n° 16**), encore répertoriés à quelques exemplaires. Le type 18b est ici très marginal. Les types 18C (**Fig. 19, n° 15**) ou 18/31R sont plus fréquents. La part des productions du Centre est toujours très faible.

La rareté des coupelles de type Drag. 33 est étonnante. Un individu, de profil complet, non grésé comporte la marque CRANIO<sup>7</sup> (**Fig. 46, n° 4**) pour laquelle nous n'avons pas trouvé de parallèles (**Fig. 19, n° 17**). Les coupelles Drag. 27 sont quasiment absentes.

Un petit bord vertical à registre guilloché que l'on peut rapprocher du type Lez. 84<sup>8</sup> a été cuit en mode B (**Fig. 19, n° 18**). La production très marginale de sigillée de Lezoux en mode B est attestée entre l'époque flavienne et la première moitié du II<sup>e</sup> s. (rens. Ph. Bet). Ce type est néanmoins surtout produit au cours de la phase 5 (Bet, Delage 1996, 283 ; Bet, Delor 2000, 476).

Quelques éléments potentiellement plus tardifs proviennent du comblement terminal de la structure. Il s'agit d'un plat Lez. 43 de la phase 5 de Lezoux (**Fig. 19, n° 14**). Cette couche livre également un fragment de gobelet Déch. 64, type également connu en paroi fine.

*Fig. 20 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056. Parois fines engobée (1-7), grise fine (8-10), Terra Nigra (12), paroi fine indéterminée (13). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

En ce qui concerne cette dernière catégorie, les vases sont principalement des gobelets Lez. 331, à panse guillochée (**Fig. 20, n° 1**), décorée à la barbotine (**Fig. 20, n° 2**), lisse (**Fig. 20, n° 3**) ou à aspect « sablé » (**Fig. 20, n° 4**). Trois pots à lèvre déversée en bandeau (**Fig. 20, n° 5**) sont de plus grand diamètre et peuvent être rapprochés du type Lez. 338. L'un d'entre eux possède les traces du décor d'applique (type Déch. 74) non conservé. Un décor d'applique isolé s'inscrit dans la série des animaux bondissants (**Fig. 20, n° 6**).

« Ce thème est très fréquent sur les Déch. 74 où l'on retrouve associés les médaillons lion-sanglier ou canidé-bovidé. Ici, il s'agit d'un canidé représentant soit un chien soit un loup. Il est comparable aux médaillons A.47 à A.60 (Tourgon 2012, 847, fig. 12). Il s'agit d'un médaillon rectangulaire représentant un canidé bondissant vers la gauche, figurant sous celui-ci de grandes herbes et des branchages. Il est en position d'attaque, le train avant baissé et le train arrière normalement relevé. Les pattes avant d'un capriné apparaissent en limite de médaillon au niveau de la tête du canidé. Cela témoigne d'un surmoulage de cette scène et d'une division en deux parties distinctes pour répartir, d'un côté de la panse, le canidé et, de

<sup>7</sup> Nous remercions Allard Mees pour les multiples photographies de cette estampille permettant d'en avoir une lecture claire.

<sup>8</sup> Je remercie Ph. Bet (INRAP) pour cette identification. Le diamètre est incertain sur ce petit fragment.

l'autre, le cervidé, selon un phénomène attesté par d'autres exemplaires découverts à Lezoux (Tourgon 2012, 832).

Treize médaillons similaires ont été retrouvés à Lezoux dans les ateliers de la route de Maringues en 1963, un se trouve au musée de Roanne et un provient de Vichy »<sup>9</sup>.

Un gobelet Déch. 64 (**Fig. 20, n° 7**) possède un revêtement noir aux reflets métalliques comparable à la production du four 51 du terrain Dardinier (rens. Ph. Bet) à Lezoux datée des premières décennies du II<sup>e</sup> s., soit vers 100-120. Le moule était orné notamment d'un masque féminin en partie supérieure. On relève, malgré un rendu un peu grossier, une recherche de détail importante puisque le graveur de ce poinçon, mesurant 8 x 9 mm, a tenté de réaliser le modelé de la coiffure ainsi que les traits du visage. Signalons encore une panse d'un gobelet à dépression orné d'un décor à la barbotine.

Les céramiques enfumées sont principalement des grises fines. Le type Menez 57c/Corent Br.5b (**Fig. 20, n° 8**) forme l'écrasante majorité des vases. On enregistre aussi un flacon à lèvre triangulaire et gorge interne (**Fig. 20, n° 9**), un pot à lèvre déversée et six pots ou pichets à col et lèvre déversée (**Fig. 20, n° 10**). Un objet de même type possède une pâte plus blanche rappelant les productions de la basse vallée de l'Allier. Trois assiettes sont de type Menez 8 (**Fig. 20, n° 11**) et un plat possède une lèvre en bourrelet (**Fig. 20, n° 12**).

Un vase miniature à col et lèvre déversée en bandeau a été classé parmi les parois fines (**Fig. 20, n° 13**).

On dénombre 56 cruches et leur typologie est variée. Les individus à engobe blanc (30 NMI) sont les plus nombreux, suivis par 21 autres en pâte claire non calcaire. Les cruches à engobe rouge, au nombre de cinq, sont majoritairement des types à bord en bourrelet ou arrondi, le plus souvent munis d'une gorge interne (**Fig. 21, n° 1**).

*Fig. 21 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056. Cruches à pâte claire (2, 4-6, 8), claire engobée rouge (1) ou blanche (3, 7, 8, 9, 11, 13) et claire grossière engobée (12). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Un même type peut être produit dans plusieurs catégories techniques. C'est le cas :

- des cruches à lèvre triangulaire et gorge interne Cr.2c connues par une à engobe rouge et deux à engobe blanc ;
- des cruches à bord en bandeau vertical mouluré Cr.2f, avec quatre en commune en claire (**Fig. 21, n° 2**) et 18 à engobe blanc (**Fig. 21, n° 3**) ;
- des cruches à bord en bandeau oblique Cr.2i : cinq en commune en claire (**Fig. 21, n° 4-5**), deux à engobe blanc.

Quelques cruches sont exclusivement répertoriées en commune claire :

- la cruche à lèvre en bandeau strié et gorge interne répertoriée à cinq exemplaires (**Fig. 21, n° 6**) ;
- la cruche à lèvre pincée (2 NMI) ;
- la cruche à deux anses, à lèvre en bourrelet pendant et gorge interne (**Fig. 21, n° 7**) ;
- la cruche à deux anses à bord quadrangulaire mouluré (**Fig. 21, n° 8**) ;

<sup>9</sup> Nous reproduisons ici le commentaire détaillé qu'a bien voulu nous communiquer D. Tourgon (Eveha). Nous le remercions.

- un pichet à col et lèvre débordante.

Plus rares sont les types uniquement répertoriés avec un engobe blanc. C'est le cas d'une cruche à col étroit et bord vertical (**Fig. 21, n° 9**), d'une seconde à col large, à bord en bourrelet et gorge interne (**Fig. 21, n° 10**), d'un pichet à lèvre débordante quadrangulaire (**Fig. 21, n° 11**) et d'un second à lèvre déversée.

Ces cruches comportent pour plusieurs d'entre elles des graffites. Plusieurs sont fragmentaires -N-, -AR-, R-. Seul un individu complet montre RIIG inscrit sur l'épaule. Il s'agit vraisemblablement d'une marque d'appartenance, avec probablement l'abréviation d'un cognomen comme *Regulus*<sup>10</sup>.

Un pot à lèvre déversée est revêtu d'un engobe ocre.

*Fig. 22 - Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056 : Coupes et formes diverses à pâte claire (1-6), calcaire (7) et sableuse engobée (8). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Outre les cruches, les communes claires livrent quatre coupes carénées dont les profils varient, rappelant tour à tour le Drag. 44 ou le Drag. 45 (**Fig. 22, n° 1-3**), le premier restant de loin l'avatar le plus fréquent.

Une série de couvercles à bord en bandeau (Cv.3) ou caréné (Cv.2) possède une pâte épurée, amenant à les classer dans cette catégorie.

D'autres objets plus atypiques sont référencés : un biberon (**Fig. 22, n° 5**), une amphorique (**Fig. 22, n° 6**), une coupelle à bord en bandeau (**Fig. 22, n° 4**). Cette dernière rappelle la jatte à bord en bandeau saillant répertoriée dans la Loire à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. (Batigne Vallet *et al.* à paraître ; Batigne Vallet 2006 : type II.G.33) et courante aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (Genin, Lavendhomme 1997, pl. 90 n° 9, pl. 95 n° 16-17, pl. 105 n° 7-8 ; Dumoulin 2007, pl. 123, 147, 150).

Peu d'objets possèdent une pâte calcaire. C'est le cas d'une amphorique dont subsiste le fond, d'un vase miniature dont ne reste que le fond percé, d'un pot à provision à gorge interne, et d'un mortier à collerette développée proche du type Gillam 236 (**Fig. 22, n° 7**) notamment produit dans l'atelier d'Aoste en Isère (Laroche 1987).

Deux bords à pâte claire à engobe micacé n'ont pas été identifiés. Deux mortiers à collerette possèdent une pâte claire sableuse. Deux autres montrent des traces d'engobe brun (**Fig. 22, n° 8**).

*Fig. 23 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056 : les céramiques à feu et de stockage, à enduit rouge interne (1-3), en céramique oxydante semi fine (4-12). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

On enregistre trois plats à revêtement rouge interne (**Fig. 23, n° 1-2**) et un couvercle (**Fig. 23, n° 3**).

Les pots possèdent pour la plupart un profil en bourrelet (Ol.7j et Ol.7t) (**Fig. 23, n° 4**), pendant (Ol.7c) (**Fig. 23, n° 5**), à gorge interne (Ol.7d) (**Fig. 23, n° 6-7**), plus rarement déversée (Ol.7s). Un bord à lèvre épaissie est isolé (**Fig. 23, n° 8**).

La typologie des marmites offre un large éventail typologique : à collerette courte (Ca.2), à collerette développée triangulaire (Ca.3), pendante (Ca.3b) (**Fig. 23, n° 9**), pendante à bord rentrant recourbé (Ca.3d) (**Fig. 23, n° 10**) ou encore massive à bord en bandeau infléchi (Ca.4) (**Fig. 23, n° 11-12**). Pour un de ces bords, le profil convexe de la paroi pourrait néanmoins davantage convenir à un pot de stockage. Des bords similaires sont connus sur les pots de stockage, mais ils comportent un col qui semble absent ici (Trescarte 2013, 2, pl. 220 ; Lauranson 2019, type Pt. 8).

<sup>10</sup> Merci à R. Sylvestre pour cette suggestion en l'absence d'étude approfondie de ces marques.

*Fig. 24 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056 : les céramiques à feu. Couverts et jattes en céramique oxydante semi fine (1-5), claire grossière engobée (6) et rouge grossière (7). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Les couvercles possèdent en majorité un bord en bandeau (Cv.3) (20 NMI) (**Fig. 24, n° 1-2**). Les couvercles carénés Cv.2 sont deux fois moins nombreux (**Fig. 24, n° 3**). Parmi ce groupe, on note des fluctuations dans la forme du bandeau, lisse (Cv.3a), mais le plus souvent mouluré (Cv.3b/c). Un seul est bombé (Cv.3e) (**Fig. 24, n° 4**), de forme comparable au type en céramique à revêtement rouge d'inspiration italique.

Les jattes sont peu nombreuses. Une première possède un bord en bandeau, une seconde un profil caréné et un bord épaissi (**Fig. 24, n° 5**).

On retrouve de manière marginale quelques pichets à col tronconique et lèvre déversée. Une amphorette à lèvre en bourrelet pendant partage les mêmes caractéristiques.

Les jattes à lèvre arrondie Jt.4 sont faiblement représentées. Elles sont souvent tournées dans des argiles plus grossières, claires ou rouges, parfois revêtues d'un engobe orange/brun.

De rares objets ont été considérés comme cuits en mode B : une jatte à col et lèvre débordante et une jatte Jt.3a.

On ne dénombre pas moins de douze jattes de diamètre important, oscillant de 30 à 43 cm, les valeurs autour de 40 cm étant les plus nombreuses. En règle générale, elles possèdent un bord en bourrelet. Pour l'une d'entre elles, ce bord est légèrement pendant (**Fig. 24, n° 6**). Une seconde se singularise par la présence d'une collerette. Pour ces vases de grand diamètre, on peut se demander s'il ne s'agit pas de couvercles s'adaptant sur les pots de stockage.

Six bords débordant appartiennent à des « bassines » ou *matulae* à lèvre débordante auxquelles on prête l'utilisation de vase d'aisance (Bet, Pouenat 2021).

Une jatte à bord en bandeau (**Fig. 24, n° 7**) possède une pâte marron à cœur gris comme les amphores régionales. Là encore, on peut s'interroger sur l'usage de ce récipient et s'il ne s'agit pas d'un couvercle.

Les *dolia* à bord oblique sont au nombre de 10. Deux pots de stockage de module similaire n'obéissent pas à ce schéma. Il s'agit d'un pot à lèvre en bourrelet et d'un second à col et lèvre déversée.

*Fig. 25 – Phase 3. Ens. C. Structure excavée F2056. Amphores : régionales (1-2), non identifiée (3), de Bétique (4-5). Dessin/DAO : A. Gilles, Ech. 1/3.*

Dix amphores sont dites « régionales ». Il s'agit de trois amphores à bord en bandeau (**Fig. 25, n° 1-2**). Six autres possèdent un profil en entonnoir et un engobe rouge.

Plusieurs amphores gauloises présentent des pâtes assez proches de celles ? des vases de stockage. On peut signaler une anse large brune isolée. Une lèvre en bourrelet à pâte grossière engobée pourrait également appartenir à une amphore.

Deux fonds d'amphores G4 de Gaule Narbonnaise sont répertoriés. L'un d'entre eux, bien conservé, mesure 97 mm de diamètre. Un bord en bandeau (**Fig. 25, n° 3**) n'a pas été précisément identifié. Le profil rappelle le type Oberaden 74 et il possède une pâte marron épurée à l'instar de certains types qualifiés de « régionaux ».

Une amphore Beltran IIa contenant des *salsamenta* produites dans la baie de Cadix côtoie (**Fig. 25, n° 4**) six amphores à huile de Bétique. Les variantes B, C, D et E sont enregistrées. Une Dr. 20e (**Fig. 25, n° 5**)

montre un profil déjà très étiré, de même qu'une Dr. 20d. Un bord fragmentaire appartient à une Dr. 20b ou c. Une Dr. 20b est en position résiduelle. Un bord appartient avec certitude au type Dr. 20c. Un dernier est fragmentaire, mais se rapporte sans doute aussi à cette variante. Outre les bords, on enregistre un fond et six anses isolées. L'une d'entre elles comporte une estampille fragmentaire que nous lisons - HISP-, peut être rapprochée de la série CENNIHISPSAE : C. Enni Hisp(ani) Sae(nianensia). Nous préférons ce rapprochement à HISPANISAENI et ses dérivés qui renvoient au même personnage, mais le fait qu'il nous manque le début de l'estampille laisse préférer la première interprétation. Cette estampille est connue sur des Dr. 20d. Cette famille de timbre est particulièrement connue dans l'atelier de Huertas del Rio. Le timbre qui nous intéresse est, en revanche, répertorié dans plusieurs ateliers : Alcolea del Rio, La Catria, La Estacada (Berni Millet 2008, 357-361).

Une petite anse de section circulaire pourrait appartenir à une Dr. 20 *parva*. Une anse de section lenticulaire comporte deux légers sillons. Sa pâte, grossière et micacée, est sans doute d'origine régionale.

### *Lampes*

Ce contexte livre plusieurs fragments de lampe, trois d'origine gauloise et une d'origine italique (*cf.* étude *infra*). Les types sont rarement précisément identifiables. Un individu gaulois se rattache à la série de lampes de firme L. IX ou L. X. La lampe italique est de type Loeschcke Xb (**Fig. 47, n° 4**).

*Principaux arguments chronologiques pour la phase 3* : Le comblement de la structure **F2056** offre un panel très complet des céramiques utilisées au cours de cette phase. Les plus récentes ont été produites durant la première moitié du II<sup>e</sup> s. (sigillées de la phase 5 de Lezoux, vase Déch. 74 et autres céramiques à paroi fine à revêtement d'aspect métallisé, lampe de firme Loeschcke Xb, amphore Dr. 20E).

## 3.4. Phase 4

Le mobilier issu des vestiges de la phase 4 se montre abondant (**Fig. 26**), mais aussi d'une grande hétérogénéité en fonction des contextes.

*Fig. 26 - Répartition quantitative du mobilier céramique de la phase par grandes familles et catégories et par ensemble archéologiques.*

Nous présenterons ici le mobilier issu des remblais de l'espace L dans le secteur 1.

### 3.4.1. Ensemble L

*Fig. 27 – Phase 4, Ensemble L. Répartition typologique des céramiques fines par forme, type, catégories.*

*Fig. 28 – Phase 4, Ensemble L. 1 : paroi fine, 2-10 : sigillées ; 11 : claire ; 12 : rouge grossière ; 13 : engobe rouge ; 14 : amphore de Bétique. Ech. 1/3. Sauf n° 12 Ech. 1/5<sup>e</sup>. Relevés/DAO : A. Gilles, K. Zipper.*

*Fig. 29 – Phase 4, Ensemble L. Les sigillées décorées du Centre. Ech. 1/2. Relevés/DAO : A. Gilles.*

Cet ensemble totalise 458 NMI, l'essentiel se concentrant dans des niveaux de remblai totalisant 429 NMI. Si ces remblais sont supposés comme équivalents, nous pouvons préciser que l'**US1070** correspond au niveau d'apparition du remblai **US1205**. Le remblai **US.1070** livre un lot substantiel avec 46 NMI. La distinction entre l'**US1091** et l'**US1285** est, quant à elle, purement spatiale.

Le faciès de la vaisselle de table (**Fig. 27**) n'est pas très différent de celui observé dans la structure **F.2056** de la phase 3. Les grises fines sont encore très bien représentées. Cette observation va dans le même sens

que les occurrences pointées par R. Lauranson à Corent (Lauranson 2019, 151) et Gergovie où ce type semble encore bien présent durant toute la première moitié du II<sup>e</sup> s., y compris sous des formes bien conservées permettant d'exclure l'hypothèse de mobilier résiduel. Les pots et pichets appartenant à la même catégorie sont aussi encore nombreux. On relève encore, dans certains cas, des décors de molette sur la panse. Il n'est tout de même pas exclu qu'une partie de ces vases soient en position résiduelle, à commencer par ces vases décorés à la molette qui ne semble pas dépasser le I<sup>er</sup> s. (Lauranson 2019, 234-235).

Outre ces types représentant l'écrasante majorité des vases de cette catégorie, il faut signaler une coupe hémisphérique assimilable à la série Menez 46/49.

Trois assiettes ou plats « de type Saint-Rémy-en-Rollat » Menez 6/11 en terra nigra sont encore répertoriés.

Les parois fines sont toujours dominées par le type Lez. 331, mais on note aussi quelques vases Lez. 338 et 335/336 (**Fig. 28, n° 1**).

Les céramiques claires engobées rouge ne sont quasiment plus représentées. Un pot fermé en céramique peinte est orné d'un décor de damier et de bandes brunes peintes.

En ce qui concerne les sigillées, la part des sigillées grésées du Centre tend à s'accroître mais reste environ deux fois inférieure à celle des sigillées du Sud. Les vases non grésés sont plus rares que dans l'état précédent. On enregistre encore une coupe Drag. 37 dont le registre d'oves est remplacé par des rouelles.

Les services flaviens sont encore très nettement dominants (**Fig. 28, n° 2-3**) et en particulier le service A.

Une coupe Drag. 29 du Centre ne présente pas un bord de forme canonique avec deux registres guillochés bien définis et séparés par une gorge (**Fig. 29, n°1**). Son épiderme est rouge brillant et sa matrice rose clair. Aux motifs non figurés courant sur le type Drag. 29 est intégré une scène de combat de gladiateurs dont la musculature et l'équipement sont détaillés avec soin. On relève également la présence de Drag. 37 à haut bandeau parmi les productions du Centre (**Fig. 29, n°2**).

Un bord de coupe Drag. 37 comporte la signature du décorateur BVTRIO (**Fig. 29, n°3**). L'activité de ce décorateur, souvent présenté comme l'héritier de Libertus, est située différemment selon les auteurs : 120-145 (Rogers 1999), 120-140 (Delage 2010), 115-145 (Hartley, Dickinson 2008b). L'usage de ces moules est généralement associé à la phase 5. Ici, l'objet présente les caractéristiques de la phase 6. On relève également un Drag. 37 à décor d'anses appliquées originaire du sud de la Gaule.

La coupelle de grand module Lez. 2 n'avait pas encore été observée, de même que les coupelles Lez. 8 (**Fig. 28, n° 4**) ici décorées de guillochis et représentées à plusieurs exemplaires.

Une coupelle à bord en bandeau apparentée au type Lez. 11 (**Fig. 28, n° 5**) n'est pas grésée. Plusieurs coupelles Drag. 27 à profil lourd, caractéristique de la sigillée de Lezoux, ont été recueillies dans l'**US.1205** (**Fig. 28, n° 6**). Un Drag. 27 du Sud (**Fig. 28, n° 7**) montre un pied proche des exemplaires du Centre, et qui est observé sur la variante C définie par M. Genin (Genin 2007) pour l'atelier de La Graufesenque. Un fond de ces coupelles comporte une estampille difficilement lisible. Le type Drag. 33 est désormais un peu mieux représenté (**Fig. 28, n° 8-9**). Un gobelet Déch. 72 (**Fig. 28, n° 10**) semble non grésé, bien que sa production à Lezoux soit signalée seulement à partir de la phase 6.

Les assiettes et plats sont en majorité issus des ateliers du sud de la Gaule avec principalement des formes des services flaviens. On dénombre cependant deux exemplaires de type Drag. 18c et un de type Drag. 16

en position résiduelle. Seuls un plat de type VeB2 et un VeA2/Drag. 36 ont été attribués aux ateliers du Centre (**Fig. 28, n° 11**).

On peut encore signaler de rares fragments de panses se rapportant au type Drag. 44. Une collerette longue, lissée, à revêtement et pâte orangée, pourrait appartenir au type Lez. 95. Une panse carénée et guillochée à vernis orangé mat appartient à un vase Lez. 84. Une collerette isolée a été attribuée à une coupe Lez. 88/Drag. 38.

Les fragments de panses de sigillées moulées du Sud livrent au moins trois frises d'oves non représentées sur les éléments de bords.

*Fig. 30 – Phase 4, Ensemble L. Répartition typologique des céramiques communes par forme, type, catégories.*

En ce qui concerne les céramiques communes, la part des céramiques à engobe blanc tend à se restreindre au profit des communes claires. Parmi les premières, le modèle le mieux représenté reste le bord en bandeau vertical mouluré Cr.2f (**Fig. 30**). Il est suivi des cruches à bord facetté Cr.2o, à bord en bandeau mouluré à gorge interne Cr.2p et à col bombé Cr.2t. Les autres formes sont marginales.

Parmi les communes claires, c'est également le type à bord en bandeau vertical mouluré qui domine de loin le répertoire, suivi par les cruches à bord en bandeau mouluré à gorge interne Cr.2p. Hormis ces deux types, on observe une gamme variée de types.

Les coupes proches du type Drag. 44 sont au nombre de huit. Deux coupes à bord à bandeau mouluré les accompagnent. Ce type est illustré en fin d'article par un exemplaire complet comportant un graffite (**Fig. 51**). Les autres objets – couvercles, cruche miniature, coupelle, vase miniature – sont documentés par des exemplaires isolés.

La fréquence des mortiers à collerette (**Fig. 28, n° 12**) en pâte claire sableuse, engobée ou non, semble également croître. Certains se distinguent par une lèvre en bourrelet bien détachée de la collerette. Pour les autres, un simple sillon délimite collerette et rebord interne.

En ce qui concerne les catégories des rouges grossières et des claires grossières engobées, il y a peu de changement. On retrouve des bassins, des *dolia* (**Fig. 28, n° 13**) et des jattes. Le profil des jattes évolue quelque peu puisque le bord de certaines d'entre elles tend à s'étirer et former un bandeau (type Corent Jt.4g ou Jt.4x). On relève également quelques bords en entonnoir de pot de stockage et un pichet.

Parmi les céramiques à engobe rouge, on enregistre une cruche à lèvre en bandeau. Les autres formes sont inventoriées parmi les amphores. Un fragment de panse comporte une croix.

La fréquence des céramiques à revêtement rouge interne tend également à croître. On enregistre peu de plats, seulement quatre, et six couvercles. Il s'agit soit de type à bord remontant Corent Cv.3e, soit des couvercles à collerette.

Parmi les céramiques à feu, les pots à cuire comportent pour plus de la moitié un col surmonté d'une lèvre en bourrelet ou déversée (38 NMI). Quatorze possèdent un profil à bord en bandeau et gorge interne. Deux ont une lèvre pendante. Un exemplaire se distingue par un bord à collerette Riou 27/Corent Ol.8 (Trescarte 2013, pl. 220 ; Lauranson 2019, vol. 2, 46-47).

En ce qui concerne les marmites, au nombre de 52, on retrouve encore une gamme très variée avec de rares exemplaires à collerette atrophiée Ca.1, courte Ca.2. La majorité des exemplaires correspond au type canonique. On relève un nombre non négligeable de marmites à profil massif à bandeau rentrant Ca.4,

signalés à Corent principalement au milieu du II<sup>e</sup> s. (Lauranson 2019, vol. 2, 71) et qui semble être l'équivalent du type 34b de M. Riou. À Lezoux, ce type est produit vers la fin du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s.

On enregistre seulement six jattes à lèvre arrondie. Parmi les 25 couvercles, on observe une très grande variété de profil au sein des deux types : à bord caréné Cv.2 (8 NMI), à bord en bandeau Cv.3 mouluré (var.b/c) ou non (a, f) (16 NMI).

De rares cruches, à pâte plus grossière, sont comptabilisées dans cette catégorie. Une cruche à lèvre en bourrelet et gorge interne, une seconde à lèvre quadrangulaire et un pichet à lèvre déversée. Un plat à lèvre en bourrelet est complètement isolé.

Parmi les amphores et conteneurs de transport, on note sept amphores régionales à engobe rouge, ainsi qu'une cruche à bord en bandeau.

Une amphore à bord en bandeau mouluré (**Fig. 28, n° 14**) est aussi enregistrée dans cette catégorie. Trois amphores à bord en bandeau et gorge interne inspirées du type G2 sont dénuées d'engobe. Un bord en bourrelet et à col cylindrique présente une pâte orange à cœur gris, mais n'a pas été identifié avec certitude.

Un bord d'amphore Dr. 20d/e (**Fig. 28, n° 15**) et deux anses isolées témoignent encore de l'apport régulier d'huile d'olive hispanique. De rares fragments peuvent se rapporter à des amphores de Gaule Narbonnaise.

Parmi les autres éléments que la vaisselle, on enregistre encore des fragments de « fours portatifs ou composites » et notamment deux bords atteignant 27 et 28 cm de diamètre.

*Datation* : Cet assemblage montre un horizon légèrement plus évolué que celui de la phase précédente, mais la constitution de ces niveaux semble intervenir au plus tôt vers 140/160 comme le montre le fragment de Drag. 37 signé Butrio de la phase 6 de Lezoux. L'essentiel du mobilier a été produit au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

### 3.5. Phase 5

À l'échelle du site, cette phase est marquée par l'utilisation de l'espace funéraire (ens. B) (voir Lauranson *et al.* dans ce volume), ainsi qu'une occupation de nature incertaine à ses abords (ensemble G) et l'abandon du bâtiment C. Le mobilier est relativement abondant puisqu'il totalise 6044 NR et 1150 NMI (**Fig. 31**). L'homogénéité des contextes est néanmoins extrêmement variable.

*Fig. 31 - Phase 5. Répartition quantitative du mobilier par ensembles exprimée en nombre de restes (NR) et en nombre minimum d'individus (NMI).*

#### 3.5.1. L'ensemble G

*Fig. 32 - Phase 5. Puits F.1015. Sigillée du Centre (1-5), Métallescente (6-7), commune claire (8), claire sableuse engobée (9-10), Oxydante semi-fine (11-13). Ech. 1/3 sauf la sigillée décorée n° 2-3. Ech. 1/2. Dessins/DAO : A. Gilles, K. Zipper.*

#### Puits F1015

Le puits **F.1015** et la fosse **F.1281** livrent de petits lots de mobilier. Pour le puits, l'essentiel, 71 individus sur 75, provient des niveaux de comblements supérieurs (**US.1037**, **US.1036** et du nettoyage **US.1029**).

Un fond de coupe Drag. 37 de la phase 5 de Lezoux est présent, mais le reste des coupes possèdent les caractéristiques de la phase 7. Une coupe à bord rentrant à sillon externe rappelle les types Lez. 122/123 (**Fig. 32, n° 1**). Cinq bords de coupes Drag. 37 possèdent des diamètres variables (15 à 22 cm). On décrira les mieux conservés.

Un premier (**Fig. 32, n° 2**) est caractérisé par un bandeau court (H. 3 cm) et un diamètre faible (18 cm). Le décor est très altéré soit par une usure du moule ou un souci lors du démoulage.

Un second est mal conservé (**Fig. 32, n° 3**) mais possède *a contrario* un haut bandeau et un diamètre plus important (22 cm). Les autres sont mal conservés. Deux pieds présentent soit un profil débordant massif, qui serait un caractère tardif d'après R. Delage (Delage 2003), soit un profil épaissi que l'auteur rapproche de ceux observés sur des coupes signées Paternus.

Un bol Lez. 11 présente une pâte pâle et un revêtement brun/rouge mat. Un bord de coupelle Drag. 33 provient du niveau de nettoyage US.1029. Le fond d'une seconde coupelle Drag. 33 est signé par Advocisus (**Fig. 46, n° 8**). L'activité de son officine est située vers 160-200 (Hartley, Dickinson 2008a, 75-79). Il s'agit ici d'une variante de la matrice 1a. Un bord de coupelle VeC1/Lez. 44 est également enregistrée.

Deux mortiers Lez. 96 (**Fig. 32, n° 4**), un plat non identifié à marli lisse, un plat Lez. 32 (**Fig. 32, n° 5**) et un fragment appartenant au type Lez. 49 complète l'inventaire des formes en sigillée.

Un gobelet tronconique à lèvre déversée en métallescente (**Fig. 32, n° 6**) et un bord de type Nied. 33 (**Fig. 32, n° 7**) nous invitent à placer le comblement au plus tôt au début du III<sup>e</sup> s. Dans le niveau de nettoyage, un fond pourrait se rapporter au type Lez. 310. Un bord de gobelet Lez. 331 en paroi fine engobée est sans doute en position résiduelle. Cette catégorie est étonnamment encore numériquement bien représentée. C'est sans doute le cas aussi des vases en céramiques grise fine et en terra nigra. Néanmoins, il convient de signaler que les vases rapprochés des terra nigra ont une typologie singulièrement différente du répertoire du I<sup>er</sup> s. En effet, il s'agit d'un couvercle à bord en bandeau et d'une marmite à collerette à pâte kaolinique fine.

Un plat à bord droit semble vaguement s'inspirer du type Drag. 18b en sigillée. La partie basse du vase n'est pas engobée.

Une coupe dérivée du type Drag. 44 et une cruche à lèvre en bandeau mouluré Cr.2f (**Fig. 32, n° 8**) sont tournées dans une pâte claire.

Un bord et un fond de plat à revêtement rouge interne appartiennent à deux plats différents. Les vases à engobe blanc sont représentés seulement par des fragments de panses, deux anses et un fond.

Les mortiers sont tournés dans une pâte claire sableuse engobée. Au nombre de trois, ils possèdent une collerette courbe (**Fig. 32, n° 9**) ou horizontale pour le dernier (**Fig. 32, n° 10**).

Le profil des pots (5 NMI) en commune cuite en mode A est toujours le même : un col et une lèvre déversée ou en bourrelet. Un sixième ne montrant pas de trace de feu et de module plus important (env. 23 cm) semble dédié au stockage. Un pot ou pichet est caractérisé par une lèvre en bourrelet. On dénombre huit marmites à collerette (**Fig. 32, n° 11**) de morphologies extrêmement variées. En revanche, on note la fréquence des marmites basses à collerette pendante (**Fig. 32, n° 12**), au nombre de quatre. L'une d'entre elles n'a pas été exposée aux flammes et présente des traces de lissage. Sur quatre couvercles, un est caréné (Cv.2) et trois possèdent un bord en bandeau de morphologie variable, mouluré ou non.

L'inventaire de cette catégorie est complété par une jatte à marli pendant, un mortier à collerette, une bouilloire à bec pincé, une bassine ou vase d'aisance (**Fig. 32, n° 13**) dont l'état de conservation ne permet pas de dire si l'objet était d'ouverture circulaire ou ovale, et deux formes non identifiées.

Les céramiques à pâte grossières comprennent un pot de stockage à bord en entonnoir en pâte claire grossière engobée, un second à lèvre déversée (diam. 32 cm) en rouge grossière, trois *dolia* à bord oblique en rouge grossière. Une jatte à bord en bourrelet en claire grossière engobée et une bassine en rouge grossière complètent ce lot.

Les amphores sont principalement représentées par des fragments de panses. Un bord et un fond d'amphore régionale à engobe rouge, côtoient un fond (diam. 92 mm) et une anse d'amphore G4. Des fragments d'amphores hispaniques Dr. 20 et d'amphores produites dans la baie de Cadix sont aussi répertoriés.

Un nouveau fragment de structure de cuisson (diam. ext. 28 mm) est répertorié.

### 3.5.2. L'ensemble C

*Fig. 33 - Phase 5. Répartition typologique des céramiques sigillées dans l'ensemble C et ses principales structures.*

Dans le secteur 2, cette phase correspond à l'abandon du bâtiment C. Un grand nombre de contextes livre un mobilier qui ne diffère pas ou peu de la phase précédente, si ce n'est par la présence de rares formes de la phase 7 de Lezoux (**Fig. 33**). S'agissant de niveaux d'abandon ou de mobilier lié à cet abandon rejeté dans des fosses de récupération, cela n'a rien d'étonnant.

C'est le cas du comblement de la cave **F.2202** dont provient le lot le plus important sur le plan quantitatif (84 NMI). La présence de terra nigra, de sigillée du sud de la Gaule, de sigillée non grésée du Centre ou même de vases de la phase 5 de Lezoux témoignent d'un grand nombre d'objets en position résiduelle (**Fig. 31 et Fig. 34**). Beaucoup de vases en sigillée à pâte rose à points de chaux n'ont pas été classés entre les ateliers du Centre et du Sud. Il s'agit généralement de formes appartenant aux services flaviens. La question du caractère résiduel des parois fines et des grises fines n'est pas évidente à déterminer faute d'ensembles clos publiés issus de contextes de consommation suffisants. La production des parois fines de Lezoux est supposée s'interrompre au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s., leur période de production étant considérée comme contemporaine de la dynastie flavienne et du règne de Trajan. Ces vases occupent encore une place significative dans les lots étudiés. Les puits semblent livrer les lots les plus tardifs, comme le montre la présence de céramique métallescente ou de mortier Drag. 45.

La présence de mobilier résiduel est aussi perceptible dans le faciès amphorique et en particulier dans les variantes du type Dr. 20 où, en définitive, les formes de la fin du II<sup>e</sup> s. et du début du III<sup>e</sup> s. ne sont pas représentées parmi les bords.

*Fig. 34 - Phase 5. Répartition typologique des céramiques fines, hors sigillées, dans l'ensemble C et ses principales structures.*

*Fig. 35 - Phase 5. Répartition typologique des communes dans l'ensemble C et ses principales structures.*

*Fig. 36 - Phase 5. Répartition typologique des amphores dans l'ensemble C.*

*Le comblement de la cave F2202*

L'espace excavé **F.2202** a été dégagé partiellement dans sa partie sud, à l'aplomb de la berme nord du secteur 2.

Le niveau de sol (**US.2718**) livre seulement cinq objets. Un vase à lèvre déversée en paroi fine qui devait comporter un décor appliqué et appartenir au type Déch. 74, une coupelle Drag. 27b, une coupelle Lez. 43. Cette dernière a été rapprochée des productions de la phase 6/7 de Lezoux. Deux couvercles à bord en bandeau Cv.3a et à bandeau oblique Cv.3c complètent ce maigre lot.

Le mobilier se concentre dans les trois couches de comblement **US.2715, 2716, 2717**. Certains objets sont particulièrement conservés. C'est le cas d'une marmite de grande dimension conservée à 75% (**Fig. 37, n° 2**).

*Fig. 37 - Phase 5. Mobilier céramique de la structure F.2202. Paroi fine engobée (1), Oxydante semi fine (2), amphore de Bétique (3) et de Gaule Narbonnaise (4-5). Cliché : D. Baldassari, Dessins/DAO : K. Zipper, A. Gilles.*

On enregistre quelques vases en grise fine : un plat Menez 15, un second Menez 6/8, deux coupes Br.5b/Menez 57 et un bord non identifié. Un plat Menez 15 appartient à la production de terra nigra de la basse vallée de l'Allier.

Quatre gobelets Lez. 331 sont enregistrés. Les décors ornant des panses sont variés : guillochis, barbotine, aspect sablé. Deux bords de plus grand diamètre pourraient appartenir à des vases Lez. 338. Un bord de gobelet à décor moulé de type Déch. 64 est également répertorié (**Fig. 37, n° 1**).

Les productions présentant les caractéristiques de la phase 5 de Lezoux sont peu abondantes (11 NR) par rapport à celles des phases 6 ou 7 de Lezoux. Il s'agit d'un plat Drag. 36/VeA2 et d'un fond non identifié. Des fragments décorés proviennent de l'**US2356** et de l'**US2354**.

Dans le répertoire des sigillées, seule une coupelle Drag. 27b pourrait être en position résiduelle. Les sigillées ont pratiquement toutes une pâte rose à point de chaux qui nous a fait privilégier une attribution aux phases 6/7 de Lezoux. Cinq coupes Drag. 37 sont enregistrées. L'une d'entre elles comporte une pâte plus claire. Les coupelles comprennent trois Drag. 35/VeA1 et un Drag. 33 à paroi rectiligne différente du galbe observé pour le Lez. 36. Parmi les sept plats, on distingue trois Drag. 36/VeA2, deux VeC2/Lez. 45 dont un décoré à la barbotine, un Drag. 18/31 ou Lez. 55 et un plat Lez. 57. Trois fonds sont enregistrés, deux de type Drag. 31 et un fond comportant un décor de spirale tracé au stylet pouvant se rapporter au type VeC2/Lez. 45.

Un fond comporte un graffite anépigraphe fragmentaire, sans doute une croix.

Les cruches sont pratiquement toutes dépourvues d'engobe blanc, à l'exception de deux. Ces dernières semblent s'inscrire dans le type Cr.2. Parmi les individus en commune claire, une première possède une lèvre moulurée, une seconde une lèvre déversée à gorge interne proche du type Cr.2d, une troisième une lèvre déversée et une quatrième à lèvre moulurée Cr.3f. Une cruche à deux anses possède un col large et une lèvre moulurée comparable au type à col étroit Cr.2f.

Dans cette matrice claire fine, on enregistre un pot à col cylindrique et lèvre déversée comportant une incision décorative avant cuisson, six coupes dérivées du type Drag. 44 et un couvercle bombé à bord en bandeau Cv.3d.

Un mortier à collerette et lèvre en bourrelet présente les caractéristiques canoniques du type Haltern 60, tandis qu'un second possède une pâte plus blanche le rattachant à des productions régionales.

Une forme ouverte à lèvre déversée moulurée n'a pas été précisément identifiée. Une jatte à bord en bandeau est revêtue d'un engobe ocre. Un *dolium* de type non identifié à lèvre déversée courte s'ajoute à ces vases à pâte grossière.

Parmi les céramiques culinaires cuites en mode A, treize pots se répartissent entre quatre exemplaires à lèvre en bourrelet Ol.7j, six autres à lèvre en bourrelet et gorge interne Ol.7d et trois à lèvre pendante Ol.7c. Le groupe Ol.7d montre une certaine variété avec des profils parfois pendant.

Les huit marmites à collerette se répartissent entre des individus à collerette courte (Ca.2) et à collerette plus ou moins pendante (Ca.3b, Ca.3c).

Seuls quatre couvercles sont présents. Il s'agit de trois couvercles à bord en bandeau Cv.3 et un à bord vertical Cv.2c.

En ce qui concerne les amphores, on enregistre encore une fois une amphore vinaire G4 (**Fig. 37, n° 4**), une amphore à huile Dr.20e (**Fig. 37, n° 3**) avec la trace d'un bouchon scellé au mortier.

Deux amphores régionales comportent une pâte marron. L'une d'entre elles semble non engobée de rouge. Celle-ci possède un bord épaissi et appartient à la variante E définie par R. Lauranson (2019). Une troisième à pâte claire possède un bord en bandeau évoquant vaguement le type G3.

*Datation* : Ce lot semble contenir principalement des vases utilisés au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s. Les pièces les plus récentes ont dû être produites au milieu du II<sup>e</sup> s. Le *terminus post quem* est apporté par le plat Lez. 57, produit durant les phases 6 et 7 de Lezoux, soit au plutôt à partir du milieu du II<sup>e</sup> s.

#### *Puits F.2251*

*Fig. 38 - Phase 5. Mobilier du puits F.2251. Métallescente (1), Sigillée du Centre non grésée (2), commune oxydante semi fine (3-4, 6-7), claire grossière engobée (5). Dessins/DAO : K. Zipper, A. Gilles.*

Le puits **F.2251** livre des indices chronologiques plus tardifs, à savoir une coupelle Lez. 302 en métallescente (**Fig. 38, n° 1**) et un panel de formes en sigillée restreint à trois coupes Drag. 37, un plat à marli, peut-être de type Lez. 21. Une coupe Drag. 37 possède un bandeau très court, une pâte claire et un décor grossier. La mieux conservée possède un profil lourd, de notables défauts de fabrication (**Fig. 38, n° 2**), une pâte claire micacée et un revêtement lie de vin. Le décor, issu d'un moule très usé, n'est pas aisément identifiable. Le faible relief du décor, la grossièreté du rendu causée par le surmoulage ne permettent pas de produire un frottis ou une photo très lisible du décor, qui se laisse néanmoins déchiffrer par observation directe sur le vase. D'après Ph. Bet<sup>11</sup>, ce vase peut être rapproché du style de Caletus. Nous proposons d'identifier l'ove B83. Il y a quand même des doutes sur l'attribution de la ligne sous oves qui semble se distinguer des LSO A13 et A31 habituellement reconnues pour ce potier. Ici, le motif est formé de perles ovales mal séparées, proche du type A19. La composition est constituée de canthares T007, de feuilles (H168?) (Rogers 1974) dont on ne dispose plus que du contour et d'Amours assis, possiblement O445 (Oswald 1981), dans de grands médaillons formés de deux moulures (42 mm), séparés de colonnes surmontées de feuilles. G. B. Rogers propose une datation vers 190-220 pour CALETUS. L'usure du moule nous invite à placer ce vase dans le III<sup>e</sup> s. Ce décorateur est considéré comme étant actif durant

<sup>11</sup> Nous remercions Ph. Bet pour le temps passé à étudier ce décor et les orientations qu'il a pu nous donner.

l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. et la première moitié III<sup>e</sup> s. (Delage 2003). L'utilisation de ses moules s'est en revanche prolongé et est encore observée au cours de la phase 8 de Lezoux (rens. Ph. Bet).

Nous ne trouvons pas de parallèles pour cette colonne lisse dans le répertoire de G. B. Rogers ; la base dessine grossièrement le profil d'un sablier, moins large que le fût en son centre.

Les céramiques culinaires cuites en mode A correspondent à cinq pots à col et lèvre en bourrelet, un sixième à gorge interne (Ol.7d). Une bouilloire à bec tréflée est bien conservée (**Fig. 38, n° 3**). On enregistre deux marmites à collerette et une troisième basse à collerette pendante (**Fig. 38, n° 4**). Les jattes possèdent de grands diamètres et un bord en bourrelet ou étiré en bandeau (**Fig. 38, n° 6-7**). Une marmite à collerette courte à pâte grise micacée est peut-être en position résiduelle.

Trois *dolia* à marli oblique en pâte claire grossière, un pichet ou amphorette à lèvre déversée et un pot de stockage à pâte claire grossière engobée sont aussi enregistrés (**Fig. 38, n° 5**).

Un mortier à collerette débordante possède une pâte micacée. Il s'agit vraisemblablement d'une production locale.

Le faciès amphorique confirme la présence de mobilier résiduel puisque nous enregistrons deux Dr. 20d, une Dr. 20c et une anse d'un troisième individu estampillée d'un P. Un bord et deux fonds appartiennent à des conteneurs de type G4 produit en Gaule Narbonnaise. Les fonds mesurent respectivement 95 et 78 mm de diamètre. Cette dernière mesure correspond bien à l'évolution tardive de ces conteneurs (Dangréaux, Desbat 1988 ; Martin-Kilcher 1994, Bigot 2020). Deux bords en entonnoir à engobe rouge complètent ce lot.

#### *Puits F.2155*

*Fig. 39 - Phase 5. Ensemble C. Le mobilier céramique. Commune à engobe blanc (1), oxydante semi fine (2), claire micacée (3), Claire (4), Sigillée du Centre (5). Dessins/DAO : K. Zipper, A. Gilles.*

Une datation au début du III<sup>e</sup> s. peut aussi être avancée pour le comblement du puits **F.2155** où la présence des types Walters 79 et Lez. 32 et surtout d'un mortier Drag. 45 nous situe au plus tôt au début du III<sup>e</sup> s. Cette structure comporte également des vases en position résiduelle évidente : coupe Drag. 29b, Ritt. 9 du Sud, coupelle Drag. 35/VeA1 de la phase 5 de Lezoux. On ne décrira pas son mobilier de manière exhaustive.

Ce puits livre sept bords de structure de cuisson mobile (diam. 29 (2), 30, 32, 35 cm). Un de ces fragments est conservé jusqu'à l'orifice central qui mesure 10 cm de diamètre.

#### *Puits F.2274*

Le corpus céramique du puits **F.2274** fournit un grand nombre de coupes Drag. 37, cinq associées à une sixième inornée, une coupe Lez. 8 guillochée et une coupelle Lez. 44 à anses appliquées. Les autres formes en sigillée sont sans doute résiduelles. Trois gobelets à paroi fine Lez. 331 sont présents. Plusieurs pots ou pichets à col tronconique et lèvre déversée en céramique grise fine n'ont pas été identifiés avec précision. Les cruches sont mieux représentées que dans les autres puits avec des exemplaires à lèvre moulurée à engobe blanc ou à pâte claire et les types à bord en bandeau mouluré Cr.2f, en bandeau cannelé et gorge interne Cr.2p à pâte claire et à bord arrondi et gorge interne Cr.4 à engobe blanc (**Fig. 39, n° 1**). Parmi les céramiques culinaires, les marmites basses sont plus fréquentes que les modèles standards (trois contre 1) (**Fig. 39, n° 2**). Deux pots possèdent un col et une lèvre en bourrelet. Les couvercles se déclinent entre

trois exemplaires à bord en bandeau et un bombé à lèvre épaissie (Trescarte 2013 : Pl. 147, n° 11). Une jatte à bord en bandeau à engobe rouge (Trescarte 2013 : Pl. 191), deux *dolia* à marli oblique et un troisième à col et lèvre en bourrelet complètent cet assemblage.

#### *Silo F.2288*

La présence d'un fond de coupelle Lez. 302 en métallescente dans le silo **F.2288** nous incite aussi à dater son comblement au début du III<sup>e</sup> s. Une anse d'amphore Dr. 20f/g de Bétique va également dans ce sens. La prépondérance du type Drag. 37 (deux bords et deux fonds) dans le faciès des céramiques sigillées s'accorde bien avec cette datation, d'autant que ce type est associé à un gobelet Déch. 72 et probablement un bord de coupe Lez. 88/Drag. 38.

Une marmite carénée à col tronconique et collerette en pâte claire micacée (**Fig. 39, n° 3**) n'avait pas été répertoriée jusqu'alors. Nous n'avons pas trouvé son origine. Une cruche à lèvre verticale et gorge interne à engobe rouge est aussi un type peu courant. Deux pots, deux marmites en céramique culinaire cuite en mode A et un plat à bord courbe à revêtement rouge interne ne présentent pas de particularités notables. Un couvercle évoque vaguement le type africaine Hayes 196 avec son bord en amande noirci. Une bouilloire à bec pincé fait écho à celle signalée plus haut. Une coupe dérivée du type Drag. 44 vient compléter ce lot.

Outre l'anse d'amphore à huile hispanique déjà mentionnée, on enregistre un bord de G4 de Gaule Narbonnaise et un bord d'amphore régionale à engobe rouge.

### 3.5.3. Synthèse sur les éléments chronologiques de la phase 5

La phase 5 regroupe des structures qui ne sont pas forcément toutes strictement contemporaines. La seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du III<sup>e</sup> s. est marquée par la diffusion des productions de la phase 7 de Lezoux (Bet, Delor 2000, Delage 2010). Pour cette période de près d'un siècle, les éléments de datation précis sont peu nombreux. On constate néanmoins des nuances dans les assemblages et certaines structures livrent les premiers vases en céramique métallescente, ou des mortiers Drag. 45, c'est le cas notamment des puits. On pourrait également mentionner le dépôt funéraire **F.1092** (Lauranson *et al.* dans ce volume) pour lequel on dispose d'une datation par le radiocarbone sur une graine indiquant que l'on se situe au plus tôt en 205. Ces quelques indices témoignent d'une fréquentation du site jusqu'au début du III<sup>e</sup> s.

## 4. Quelques points de synthèse

Il convient d'effectuer quelques remarques sur l'évolution du faciès entre les différentes phases. Pour rappel, les phases chronologiques définies recouvrent les périodes suivantes :

- 1 – Milieu du I<sup>er</sup> s. (vers 40-70)
- 2 – Flaviens – début II<sup>e</sup> s. (vers 70-110)
- 3 – Première moitié II<sup>e</sup> s. (vers 110-140)
- 4 – Milieu II<sup>e</sup> s. (vers 140-160)
- 5 – Seconde moitié II<sup>e</sup> s./début III<sup>e</sup> s. (160-220)

Cette chronologie est largement conditionnée par l'identification des sigillées et des phases de production de Lezoux. Pour les phases 4 et 5, nous avons eu quelques hésitations sur l'attribution de certains vases à pâte rose et points de chaux et revêtement rouge brillant, caractéristiques qui pourraient renvoyer aux productions du Sud comme de Lezoux au milieu du II<sup>e</sup> s. (phase technologique 6). Ces hésitations ont particulièrement concerné l'attribution des vases dits des services flaviens. Les échanges avec Philippe Bet sur certains vases ont néanmoins permis d'affiner quelques déterminations. Si Lezoux est le centre producteur majeur, il n'est évidemment pas le seul et d'autres ateliers satellites du Centre ont pu alimenter la capitale de cité. Pour les identifier, nous avons manqué d'échantillons de comparaison, notamment pour les Martres-de-Veyre, mais c'est loin d'être le seul. Nous avons notamment décrit plusieurs vases à pâte claire et revêtement écaillé de couleur lie de vin pour lesquels nous n'avons pas déterminé de lieu de production précis. Produire une analyse détaillée de la sigillée par phase chronologique, lieux de production et phases technologiques des ateliers du Centre aurait demandé un travail très différent, consacré à la seule sigillée. Le corpus de sigillées réuni a livré de nouveaux vases signés, qu'il s'agisse de marques *in formam* de BVTRIO, PATERNVS, MERCATOR ou sur sigillée lisse (Fig. 46). Lorsque les marques ont été identifiées à un « potier » existant dans la base *Samian Research* du RGZM, nous y avons ajouté les données ainsi que le visuel le plus représentatif (frottis ou photo) de la marque. Pour les sigillées moulées, ces estampilles permettent d'affiner nos connaissances sur les poinçons utilisés par ces décorateurs. Pour les sigillées lisses, nous avons découvert une marque qui semble inédite (CRANIO) et d'autres d'interprétation plus incertaine, car assez mal connues : c'est les cas de la marque ORTI. Pour d'autres, déjà connues, nous avons pu les observer sur des formes dont le type a pu être déterminé. Cette association n'était parfois pas encore renseignée sur la base *Samian Research* du RGZM.

Nous n'avons pas commenté la coupe Drag. 37 signée PAT[ découverte dans le comblement de la canalisation F.2311 qui a livré un Drag. 37 (Fig. 39, n° 5), dans la mesure où elle ne provenait pas d'un ensemble clos. Cette marque renvoie au décorateur Paternus. Ici, le décor peut être rapproché de certaines compositions de Paternus II (Rogers 1999 : Pl. 78) dont l'activité serait datée des années 160-180. Il s'agit de la marque PATERNFE (Bet, Delage 1991, 205, fig. 13 n° 153-154 ; Delage 1999 : vol IV, 43, tab. 4 et pl. 28 n° 4636). La composition est très proche d'un exemplaire de Londres affilié au groupe Paternus IIa (Delage 1999, vol IV, pl. 21, n° XX067) où l'on reconnaît l'Apollon Oswald 094a. Il s'agit de l'ove B105. La ligne sous oves semble correspondre à LSA A2<sup>12</sup>. On peut aussi reconnaître un grand trifide G56 dans un feston et en jointure un astragale R60.

Revenons-en à l'évolution du faciès et au potentiel scientifique de cette nouvelle documentation. Le mobilier de la phase 1 est trop peu abondant pour que l'on puisse l'utiliser de manière statistique ou qu'on puisse le juger comme représentatif des pratiques alimentaires et des échanges au milieu du I<sup>er</sup> s. Il s'agit donc d'un éclairage très ponctuel sur le faciès de cette période.

Les changements et évolutions sont donc à mesurer grâce au mobilier des phases 2 à 5. Le poids du mobilier du bâtiment C dans ces statistiques est évident et nous avons pu souligner le fait que d'un point de vue typologique, le faciès évolue assez lentement. Le mobilier issu de ce bâtiment correspond à une période assez resserrée comprise entre l'époque flavienne et le troisième quart du II<sup>e</sup> s. L'abandon des puits et les dépôts funéraires livrent des éléments postérieurs à ce bâtiment, datés du début du III<sup>e</sup> s., en particulier de la céramique métallescente.

Nous avons hésité à présenter dans les graphiques ces résultats en citant la période associée plutôt que le numéro de la phase. Néanmoins, il nous a semblé que présenter les données de la phase 5 comme celles de

<sup>12</sup> Ces identifications seraient à confirmer par un spécialiste des sigillées moulées.

la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et le début III<sup>e</sup> s. pouvait s'avérer assez trompeur étant donné qu'une masse importante de ce mobilier est en position résiduelle et doit se rapporter à l'occupation, et qu'en l'absence de davantage de contextes clos publiés à Clermont-Ferrand, il est délicat de juger de la représentativité de nos contextes.

Pour analyser l'évolution du faciès et mettre en perspective ces résultats, nous avons tout d'abord comparé la proportion des différentes catégories de la vaisselle de table par rapport à l'ensemble de la vaisselle (commune et fine) (**Fig. 40**). Cette démarche permet notamment d'évaluer la part de chacune des catégories de manière globale et, notamment, d'éviter de mettre de côté les cruches et coupes en pâte claire ou engobée dont l'utilisation a pu aussi bien concerner la table que la réserve. J'ai trouvé que cette méthode était un bon moyen de discuter la place et l'usage de formes étant donné les hésitations à les classer en céramiques fines ou en céramiques communes (voir discussion collective dans ce volume).

### *Les catégories*

*Fig. 40 - Part des principales catégories de vaisselle, hors céramiques à feu, exprimée en % du NMI calculé sur l'ensemble des vases en céramiques fines et communes des phases 2 à 5*

La céramique à paroi fine engobée apparaît à l'époque flavienne. Sa proportion dans les assemblages ne chute quasiment pas au cours des phases 3, 4 et 5 alors que sa production, du moins à Lezoux, est considérée comme propre à la dynastie flavienne et au règne de Trajan (Bet, Gras 1999). L'importance du mobilier résiduel en phase 5 pourrait expliquer en partie ce maintien. Ces gobelets sont d'ailleurs absents des dépôts funéraires de cette phase. Pour la phase 5, le calcul en % du NMI montre même une augmentation, alors que l'on observe seulement une légère baisse si l'on se base sur le % du NR.

Les vases en terra nigra de la vallée de l'Allier se raréfient rapidement au début du II<sup>e</sup> s. Les céramiques grises fines, dont la production est notamment connue à Lezoux, sont systématiquement mieux représentées que la terra nigra. Leur part croît sensiblement dans les contextes flaviens et chute au début du II<sup>e</sup> s. (Phase 3) au profit de la céramique sigillée.

Il s'agit presque toujours de coupes basses Menez 57c. La bonne conservation de certains exemplaires de la phase 5 nous fait nous interroger sur leur caractère résiduel au milieu du II<sup>e</sup> s. Ces données rejoignent les observations de R. Lauranson à propos de son type Br.5b. Il souligne très justement leur présence dans des ensembles du courant du II<sup>e</sup> s. de Coirent (cave 24070) et Gergovie (citerne 231) (Lauranson 2019, vol. 2, 151). La baisse est néanmoins plus importante si l'on s'appuie sur les chiffres en % du NMI qu'en % du NR. Ce taux atteint 15% des vases en phase 2, et décroît dans les phases 3 (9%), 4 (7%) et 5 (4%).

À côté de ces coupes, on remarque la présence régulière de formes hautes, pot/pichet, dont il ne subsiste bien souvent que le col. Au sein des cruches/pichets, leur part fluctue de manière très variable entre 2 et 7%, le maximum étant atteint à l'époque flavienne.

En ce qui concerne les sigillées, dont la part est croissante, on peut effectuer quelques comparaisons avec le faciès (**Fig. 41**) viennois (Gilles 2020, 139, fig. 6) et souligner les singularités de notre corpus sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une spécificité du faciès clermontois. La part des coupelles Drag. 33 est peu importante. La part des Drag. 35 et 36 est assez proche de ce que l'on peut relever à Vienne à la même époque. La très forte représentation des formes des services flaviens est une différence importante avec le faciès viennois. La part prise par les coupes Drag. 37 dans le faciès des céramiques sigillées semble, en revanche, comparable. La faible part des gobelets Déch. 72 en phase 5 tient sans doute au caractère ancien de la majorité du mobilier conservé dans ces contextes.

*Fig. 41 – Représentation des formes en céramiques sigillées les plus fréquentes au sein des phases 2 à 5.*

*Fig. 42 - Part des principales formes dédiées au service des mets solides et liquides, exprimée en % du NMI calculé sur l'ensemble des vases en céramiques fines et communes des phases 2 à 5.*

### *Les formes*

Un rapide regard sur les formes dédiées au service montre une relative stabilité, sauf pour les coupes dont la part chute entre la phase 2 et 5 (**Fig. 42**). Cette forme regroupe principalement les coupes en grise fine ou peut-être devrait-on dire en Terra Nigra de Lezoux, évoquées plus haut, celles en sigillée dont le nombre croît au cours du temps, et celles en commune claire. Ces dernières se situent à mi-chemin entre la vaisselle de table et la céramique commune. Peu nombreuses (4% des coupes) durant la phase 2, elles représentent une coupe sur quatre durant la phase 3. Cette proportion est à peu près stable jusqu'à la phase 5. Il s'agit presque exclusivement du type proche du Drag. 44 en sigillée. Ces coupes en pâte claire devancent celles en terra nigra/grise fine seulement à partir de la phase 5. Ces deux catégories prises individuellement ne devancent jamais le nombre de coupes en céramique sigillée si tant est que leur usage soit le même. Ces dernières tiennent une place croissante (de 27 à 59% des coupes) alors que la part des coupes par rapport à l'ensemble de la vaisselle reste relativement stable après une baisse en phase 2. Les données de la Place des Carmes tendraient donc à placer l'apparition de ce type à la toute fin du I<sup>er</sup> s. plutôt qu'au début du II<sup>e</sup> s. (Lauranson 2019, vol. 2, 164-165).

Si l'on se penche sur la répartition des formes, on constate une brusque chute de la part des cruches dans la phase 5, passant de 9,2 à 5,8% des formes inventoriées (hors amphores). Cette baisse ne s'explique pas par la part prise par les dépôts funéraires au sein de la phase 5, même si les enlever de la sélection contribue à diminuer l'écart. Les phases 2, 3 et 4 montrent une relative stabilité de la part des cruches, autour de 9% de l'ensemble des vases en céramique.

*Fig. 43 – Part des cruches à engobe blanc et en commune claire au sein de l'ensemble des cruches et pichets des phases 2 à 5.*

Le traitement de surface des cruches et pichets évolue aussi dans le temps (**Fig. 44**). La première phase en livre trop peu pour formuler des observations fiables. On constate que la part des cruches à engobe blanc est décroissante. Dans le courant du II<sup>e</sup> s., les cruches non engobées à pâte fine devancent celles à engobe blanc. À côté de ces grandes catégories, on peut signaler la présence d'individus en grise fine, à engobe rouge ou encore à pâte semi-fine cuite en mode A. Leur part semble trop anecdotique pour en tirer des conclusions. Tout au plus peut-on signaler que les exemplaires en grise fine se raréfient rapidement de la phase 2 à 5 : 25%, 11%, 3%, 3%. Il faut aussi mentionner la découverte d'une estampille sur anse à engobe rouge que nous n'avons pas réussi à lire de manière convaincante, c'est pourquoi nous reproduisons la photo à l'appui de notre relevé (**Fig. 46, n° 7**).

La diversité typologique ne facilite pas les observations typo-chronologiques. Le faciès typologique des cruches à l'époque flavienne se caractérise par une grande diversité qui se réduit par la suite. La part du type à col bombé Cr.2t, fréquent à cette période, décroît entre les phases 2 et 5, passant de 12 à 5,3 %. Les exemplaires non engobés adoptant ce standard sont peu fréquents.

Le type à bord en bandeau haut mouluré Cr.2f, apparu à l'époque flavienne (Lauranson 2019, vol. 2, 117), qu'il soit engobé ou non, tend à devenir le modèle dominant au cours du II<sup>e</sup> s. Alors qu'il ne représente que 8% des cruches durant la phase 3 et une cruche sur 3 dans les phases 4 et 5.

Les contextes des phases 4 et surtout 5 livrent des individus à bord en bandeau strié ou cannelé Cr.2p que nous avons parfois hésité à rassembler étant donné la variété de leur facture. J. Trescarte signale d'ailleurs des occurrences dans des contextes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (Trescarte 2013, vol. 2, pl. 196).

Examinons maintenant la répartition des céramiques à feu (Fig. 44).

*Fig. 44 - Part des principales formes en céramique commune exprimée en % du NMI calculé sur l'ensemble des vases en céramiques fines et communes des phases 2 à 5.*

Entre la phase 2 et la phase 5, la fréquence de l'*olla* tend à diminuer légèrement. En revanche, la représentation des marmites connaît une nette augmentation à partir de la phase 3 où leur part est plus que doublée par rapport à la phase 2, atteignant entre 10 et 12% dans les phases 3, 4 et 5. La part des couvercles suit à peu près la même dynamique laissant supposer une association entre les deux, mais on note un infléchissement de la courbe dans la phase 5 alors que les marmites sont encore bien représentées. Les couvercles carénés Cv.2, bien adaptés à la morphologie des marmites, ne suivent paradoxalement pas la même dynamique puisque leur proportion baisse. Très bien représentés en phase 2 (70%), ils ne représentent qu'un couvercle sur quatre en phase 3 et 4. Ce taux chute encore en phase 5. Cette chute est compensée par la hausse des couvercles à bords en bandeau Cv.3 qui se déclinent en de nombreuses variantes. On note de rares couvercles bombés Cv.3e parfois muni d'un revêtement rouge dans les contextes des phases 3 et 4, soit parallèlement à la diffusion des plats à revêtement rouge interne.

Pour en revenir à l'*olla*, le faciès est assez répétitif. Les pots ont un col cylindrique et une lèvre en bourrelet déversée. Le type à bord en bourrelet, pendant ou non, à gorge interne apparaît dans le mobilier de la phase 2, mais est surtout représenté aux cours des phases suivantes où il occupe 16 à 21% des pots. Les profils pendants, peu fréquents, ne semblent pas répertoriés avant le II<sup>e</sup> s., de même que de rares pots à collerette (Pt.8, Riou 27). Les rares exemplaires à col cannelé appartiennent aussi à cette période.

En ce qui concerne les marmites, les profils à collerette très pendante Ca.3c ne sont jamais nombreux mais semblent spécifiques des phases les plus récentes (3 à 5).

En ce qui concerne les jattes, la phase 2 livre, à la différence des suivantes, peu d'exemplaires tournés dans une pâte grossière claire ou rouge, avec engobe ou non, similaires à celles des *dolia*. Une pâte semi-fine paraît être la norme. Les vases à bord massif en bandeau (Trescarte 2013, vol. 2 pl. 191 ; Lauranson 2019, vol. 2 type Jt.4g) semblent se concentrer dans les phases les plus récentes (4 et 5). Des individus à engobe rouge sont aussi répertoriés en phase 5 et possèdent une forme proche. Il existe toutefois une exception puisqu'un exemplaire est enregistré dès la phase 2. On trouve également des parallèles à Lezoux au milieu du II<sup>e</sup> s. (Béranger, Houdayer 2016, 674, fig. 4 n° 8), voire dès l'époque flavienne (Béranger *et al.* 2015, 445, fig. 21), mais ces dernières sont plus fines. L'usage de ces très grandes vasques est plus incertain.

Des types plus rares en pâte semi-fine, à profil en S, à col et lèvre en bourrelet sont répertoriés uniquement dans la phase 5. Il faut sans doute rapprocher cette série de celle identifiée par J. Trescarte dont les occurrences se concentrent entre le milieu du II<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s. (Trescarte 2013, vol. 2 pl. 190).

Les plats à cuire uniquement à revêtement rouge interne apparaissent uniquement à partir de la phase 3. Leur proportion double au cours de la phase suivante mais ne représente que 1% des formes recueillies. Ce taux s'élève à 1,2% en phase 5.

Le *mortarium* occupe une place croissante passant à 0,2% en phase 2 des formes à 3,1% en phase 5. Une fosse située au niveau du bâtiment C (phase 5) a livré une estampille sur mortier à collerette à pâte claire sableuse engobée : VICANVSFE (L. 46, l. 8 mm) provient de la fosse F.2166 (Fig. 46, n° 9). Cette

marque a fait l'objet d'un commentaire récent (Dubois *et al.* 2009, 679). La seule occurrence datée proviendrait d'un contexte du II<sup>e</sup> s. de Tours. La diffusion est centrée sur le Centre de la Gaule avec notamment les quatre timbres de Saint-Bonnet, Yzeure (Allier), reproduits par P. Abauzit et H. Vertet (Abauzit, Vertet 1976, 115, fig. 1 n° 3-6). De rares exemplaires ont été découverts en Narbonnaise ou en Angleterre. Cette marque a été répertoriée sur la production de Coulanges-Mortillon (Allier). Une large partie des mortiers inventoriés doivent provenir de ce secteur géographique. Sur 56 mortiers, 25 montrent cet engobe brun en surface, mais d'autres exemplaires à pâte blanchâtre doivent se rapporter également à ce secteur et ne présentent pas cet engobe. 38 mortiers possèdent ce profil, très différent du type Haltern 60, avec une lèvre peu proéminente et une collerette massive, ainsi qu'une panse plutôt hémisphérique. La forme générale est similaire à la production de mortier d'Autun, Rue des Pierres, et à certaines formes produites à Gueugnon (Pasquet 1996, 100-101, fig. 2, 3 n° 1). Ces dernières ne seraient d'ailleurs pas évidentes à différencier des productions de Coulanges ou Lubié (Mouton-Venault *et al.* 2017, 483). Parmi les 13 mortiers de type Haltern 60, seulement deux proviennent de la vallée du Rhône. Il faut ajouter à ces exemplaires un mortier à collerette développée Gillam 236 qui proviendrait de l'atelier d'Aoste (Isère) (Laroche 1987). La part des importations rhodaniennes semble donc assez réduite, ce qui n'est pas vraiment étonnant vu le dynamisme des ateliers régionaux entre l'époque flavienne et le milieu du II<sup>e</sup> s.

### *Les amphores*

Les amphores sont largement dominées par les productions dites régionales qui représentent 61% du corpus. Les amphores à engobe rouge à bord en entonnoir occupent à elles seules 43% des individus, soit un taux important par rapport aux premières données chiffrées publiées par G. Roversi (Roversi 2020, 695).

On peut s'interroger sur la représentativité de ces données, notamment en comparant ce corpus avec les données viennoises (Gilles 2020) afin de mesurer l'écart avec cette colonie de la vallée du Rhône, axe stratégique pour la commercialisation des denrées méditerranéennes vers l'est de la Gaule et les Germanies. Si l'on exclut les amphores régionales propres à Clermont-Ferrand, le volume d'amphores est près de dix fois moins important. Cette différence n'est pas compensée par les conteneurs dits régionaux. Les amphores à huile de Bétique sont près de quatre fois moins fréquentes qu'à Vienne<sup>13</sup>. Il s'agit pourtant d'une denrée qui ne subit pas la concurrence de productions locales, sauf à considérer le rôle d'autres huiles végétales comme l'huile de noix. Les *salsamenta* sont pratiquement absentes, de même que les importations orientales.

La base du CEIPAC référençant les estampilles sur Dr. 20 ne compte pas de découvertes de timbres. Si cette situation va sans doute évoluer rapidement avec la finalisation de la thèse de G. Roversi<sup>14</sup>, la fouille de la Place des Carmes a apporté de nouvelles occurrences. Elles ne sont pas toutes lisibles ou intégralement conservées. Quatre ont retenu notre attention. Elles proviennent de contextes phasés associés au bâtiment C. : C.A'NT'O'NI'.QV'IE"TI' (phase 2) ; (CENNI)HISP(SAE) (phase 3) ;

<sup>13</sup> L'écart est d'autant plus important qu'à Vienne, nous avons éliminé les amphores à huile assurément en position résiduelle. Ce n'est pas le cas pour la Place des Carmes.

<sup>14</sup> G. Roversi, *Voies de terre et voies d'eau : apport des amphores à la connaissance de flux commerciaux antiques dans le Massif central (I<sup>er</sup> -VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*.

LSLPOR (phase 4) ; LTMA- (phase 5) (Fig. 46, n° 12-13), à l'exception de l'estampille sur Dr. 20b M.A.R retrouvée dans le secteur 1 (état 1) dont nous avons déjà signalé l'intérêt plus haut.

Revenons sur les marques que nous n'avons pas encore évoquées. La marque C.A'NT'O'NI'.QV'IE"TI' est observée sur une anse fragmentaire. Il s'agit d'un des timbres les plus courants et est apposé sur des amphores datées des règnes de Néron et Vespasien (Étienne, Mayet 2004, cat. 133, Berni Millet 2017, cat. 53).

La marque LSLPOR appartient à une série datée des règnes de Trajan-Hadrien (Berni 2008, 330, tab. 58). Ce timbre peut être rapproché d'une matrice identifiée par J. Remesal à La Catria, avec un cartouche long de 53 mm (Remesal Rodríguez 1978, fig.7).

Une dernière estampille est plus difficile à lire. On lit facilement les premières lettres LTM et l'amorce de la partie basse d'autres lettres moins bien imprimées. Le début de l'estampille nous a fait la rapprocher de la marque LTMA (Berni Millet 2008 n° 1193). Néanmoins, nous pensons distinguer l'amorce d'autres lettres, sans doute un D après le A, et encore une lettre. Nous n'avons pas trouvé de parallèles pour cette marque.

Si l'on tente de quantifier la part des amphores dans les assemblages, on constate que le taux le plus important est atteint dans les contextes de la phase 5. Le mobilier résiduel n'est, ici, pas exclu. Durant la phase 4, nous n'enregistrons pas d'importation de vin de Narbonnaise et une moins bonne représentation des amphores à huile.

*Fig. 45 – Comparaison de la part des amphores pour 100 vases en céramique du corpus de la Place des Carmes avec les données viennoises.*

*Fig. 46 – Les estampilles : Sigillée Centre non grésée (1, 5) et grésée (6, 8, 10-12), sigillée gauloise (3), sigillée du sud de la Gaule (2, 5), mortier (9), Dr. 20 (13-14). Ill. A. Gilles. Ech 1/1*

### *Les lampes*

*Fig. 47 – Les lampes. Clichés. A. Gilles, Ech. 1/2.*

Le luminaire de la Place des Carmes a été enregistré, lorsque les objets étaient suffisamment conservés, sur la base de données collaborative Artefacts hébergée par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'UMR 5138 du CNRS (Feugère *et al.* 2018).

Les lampes à huile mises au jour sont peu nombreuses. Pour tenter de mesurer cette impression subjective, il convient de donner quelques chiffres. Leur part fluctue entre 0,4 et 3 pour 1000 fragments de céramiques (phase 1 : 3 ; phase 2 : 2,3 ; phase 3 : 1,3 ; phase 4 : 0,4 ; phase 5 : 1,3).

À titre de comparaison, à Vienne, le site de Maison des Dieux Océans (Desbat *et al.* 1994)<sup>15</sup>, entre le milieu du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. (Horizon 4 à 7), livre des taux parfois 20 fois supérieurs. On peut se demander s'il s'agit d'une situation propre à *Augustonemetum*, voire à l'Auvergne. En tout cas, l'écart avec la situation viennoise est très important, impliquant des habitudes très différentes. Les habitats d'*Augustonemetum* avaient sans doute recours à d'autres modes d'éclairage.

<sup>15</sup> Ce constat peut être étendu à la ville de Vienne en général dont nous avons collectés les données statistiques dans le cadre de la synthèse publiée dans les actes de la SFECAG 2020. Ces données chiffrées sont, par ailleurs, disponibles sur HAL-SHS : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-03098295>.

La comparaison avec les résultats des fouilles de l'Hôtel-Dieu sera très instructive en complément de ce corpus, afin de mieux documenter le I<sup>er</sup> s., ici mal représenté, et d'observer s'il existe de gros écarts d'un quartier à un autre ou si les chiffres que nous présentons ici sont représentatifs de l'usage des lampes à *Augustonemetum*. L'essentiel du corpus céramique étant daté entre l'époque flavienne et le II<sup>e</sup> s., il faut reconnaître qu'il s'agit d'une période où le luminaire est, d'une manière générale, moins fréquente qu'au I<sup>er</sup> s. en Gaule du Centre-Est, mais ce constat est, à dire vrai, aussi valable pour Vienne.

Nous n'évoquerons peu ou pas les aspects chronologiques de ces objets. Ces informations ont été développées plus haut lorsqu'elles pouvaient compléter les données typochronologiques de la vaisselle en céramique. Nous ferons quelques commentaires sur la typologie et l'origine de ces lampes. Nous en dressons un inventaire synthétique par états et phases plus bas (**Fig. 48**).

**Fig. 48 – Catalogue des lampes à huile par état et phases.**

Un bord se singularise (**Fig. 47, n° 2**) par sa pâte blanche, rappelant la nature des pâtes de la vallée de l'Allier, et par sa forme. Nous l'avons rapproché des lampes ouvertes du type Loeschcke XI qui a fait l'objet de plusieurs classifications suivant les auteurs. H. Vertet (Vertet 1983, 123-129) a décrit très tôt les spécificités de cette série arverne caractérisée par des protubérances, s'inspirant ainsi de modèles métalliques comme la lampe de Nérès-les-Bains (Vertet 1962).

Plusieurs classifications ont été proposées par B. Liesen et K. Goethert, n'intégrant pas les données arvernes, puis, plus récemment, pour la Gaule du Centre-Est par C. Malagoli (Malagoli 2016, 95-96, 330-334 et vol. 2, 516, fig. 176, carte)<sup>16</sup>. Ce dernier a réalisé un état des lieux complet. Ici, notre exemplaire semble se rattacher à cette série, mais les protubérances évoquées ne semblent pas évidentes. Une lampe d'Autun a un bec proche de notre exemplaire (Malagoli 2016, cat. 115).

Une série de lampes se rapporte aux types Loeschcke IX et X. Une lampe de type L. X (Loeschcke 1919) possède une pâte rouge typique des productions de la vallée du Pô. Dans la même couche, un autre exemplaire de forme inconnue possède en revanche une pâte orange/rose homogène trahissant une origine vraisemblablement régionale.

Une série de lampes possèdent une pâte beige pâle et un revêtement orangé/doré avec des zonages plus sombres (**Fig. 47, n° 1**). Le revêtement est d'un aspect similaire à deux L. IXb (Buchi 1975) (**Fig. 47, n° 6**) de petite taille (diam. 44 et 46 mm), anépigraphes, que l'on peut considérer comme d'origine régionale. Ces lampes de firme gauloises L. IX (**Fig. 47, n° 3, 6**) sont plus petites que les standards italiques (6 à 7,8 cm de diam.) et ne comportent pas de marque sous le fond. Ces deux exemplaires, et en particulier la seconde qui ne comporte pas de tenons sur l'épaule, peuvent être rapprochés d'une série conservée au M.A.N. dans les collections Plicque et provenant de Lezoux (Bémont, Chew 2007, 223, GA 278-280), bien que la description des pâtes soit différente. Parmi les descriptions de pâtes des lampes de Lezoux conservées dans la collection Plicque, il n'est pas rare de voir des objets à pâte rose/rouge et revêtement brun flammé. Néanmoins, à la lecture de ces seules descriptions, on constate une grande variété qui décourage une attribution sûre à un atelier précis.

Un fragment de réflecteur en forme de croissant de lune appartient probablement au type Loeschcke III ou Bussière B II 3. D'après J. Bussière, si la grande période de production de ce type en Italie est à placer au I<sup>er</sup> s., et en particulier à l'époque flavienne, des productions provinciales ont perduré plus tardivement au II<sup>e</sup> s. voire III<sup>e</sup> s. (Bussière 2000, 71). Dans un article récent, L. Chrzanowski et D. Djaoui datent ce type

<sup>16</sup> Gilles (A.), Lampe ouverte Loeschcke XI (Artefacts : LMP-42492) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=LMP-42492>), page consultée le 03/02/2022.

des trois premiers quarts du I<sup>er</sup> s. en Italie avec de rares productions gauloises jusque vers 140. Notre exemplaire trouvé dans un contexte de la première moitié du II<sup>e</sup> s. doit faire partie de ces productions provinciales tardives (Chrzanovski, Djaoui 2018, 70). Néanmoins, ce type d'anse plastique est aussi commun sur le type Dressel 4 et, dans une moindre mesure, Loeschcke VIII (Bailey 1980, 309-310, pl. 62, Q1239-Q1240, Galliègue 2017, 290). Deux thèses récentes consacrées à Lyon témoignent de la rareté de ces lampes en Gaule du Centre et de l'Est (Malagoli 2016 : cat. 214, 305, Galliègue 2017 : FAR.94). Il comporte ici un engobe micacé couvrant évoquant celui que l'on observe sur certaines céramiques communes de l'Allier et de la Loire.

Plusieurs individus ont une pâte beige et un revêtement mal conservé brun à brun rouge (**Fig. 47, n° 3, 7**). Une lampe à médaillon possède des caractéristiques similaires, mais la pâte tire sur le blanchâtre. La seconde (**Fig. 47, n° 7**) est un modèle assez grossier qui ne se classe pas aisément entre les types Loeschcke IV et VIII. On distingue un vestige de volutes contre le réservoir. L'épaule ne présente pas les moulures caractéristiques du type Loeschcke IV, les volutes sont à peine discernables. Nous avons rapproché cette lampe d'exemplaires conservés au British Museum et provenant de Courbillac (Charente) ou du département de la Drôme (Bailey 1988 : Q1540, Q1543), mais les recherches seraient à poursuivre.

Le module semble trop important pour le rapprocher des veilleuses de type Hanotte 5 (Hanotte 2003) apparenté au type Loeschcke VI. Bien que le module soit important, excluant un usage votif, la grossièreté du traitement rappelle certaines lampes votives à volutes doubles (LMP-41970<sup>17</sup>) ou simples (LMP-4554<sup>18</sup>) étudiées par M. Feugère dans la nécropole de la Closeraie à Orange, et qui trouve également des parallèles dans d'autres sites culturels du Vaucluse.

Une petite anse comportant une pâte orange micacée n'a pas été identifiée.

La découverte d'une lampe en sigillée est originale (**Fig. 47, n° 8**)<sup>19</sup>. Cette technique est peu courante pour ce type d'objet. Ensuite, sa forme emprunte à différents types mieux définis. En effet, on relève la présence de volutes à la jonction entre le bec et le réservoir évoquant le type Loeschcke IV ou une variante exotique des Loeschcke VIII fabriquée en Asie Mineure (rens. L. Chrzanovski). L'épaule est plate et munie de tenons perforés comme pour les lampes de firme. Une petite anse était fixée à l'arrière. Le médaillon comporte une marque rétrograde en relief que nous proposons de lire MENIL-. Le fond est bien dessiné par une série de moulures et évoque une lampe de type Loeschcke X à bec court produite à Lezoux et découverte Route de Maringues avec d'autres exemplaires (Vertet 1983, 66, n° 1). La pratique d'apposer sa signature au milieu du médaillon plutôt que sur le fond comme sur les exemplaires italiens est connue sur d'autres types de lampes (Vertet 1983, 86 n° 3-4). La production de lampes de firme signées, plus ou moins fidèle au standard italique, est connue par quelques exemplaires signés SVLPICI, SVRILLI (Vertet 1983, 84 n° 1-2) et par une découverte récente à Lezoux, 67bis rue Félix Duchasseint (Wittmann 2021), où un moule de lampe de firme signé NERI a été découvert.

Il faut signaler la découverte, rare pour ce secteur des provinces gauloises, d'une lampe de type Atlante X (**Fig. 47, n° 9**) d'aspect assez tardif si l'on en juge par son degré de surmoulage. La production de ce type se concentre durant le V<sup>e</sup> s., mais une diffusion plus tardive de lampes de plus mauvaise qualité est aussi

<sup>17</sup> Feugère (M.), Lampe votive : SAT (Artefacts : LMP-41970) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=LMP-41970>), page consultée le 03/02/2022.

<sup>18</sup> Feugère (M.), Lampe votive Loeschcke V : STROBIL (Artefacts : LMP-4554) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=LMP-4554>), page consultée le 03/02/2022.

<sup>19</sup> Nous remercions Ph. Bet, A. Desbat, C. Malagoli et L. Chrzanovski qui ont bien voulu échanger avec nous sur cet objet et qui confirment son caractère atypique, y compris au sein des ateliers de Lezoux.

avérée plus tardivement (Bonifay 2004, 80). La nature de la pâte nous inciterait à localiser la zone de production de cette lampe en Tunisie centrale.

Nous n'avons pas trouvé beaucoup de données sur les lampes à huile à Clermont-Ferrand malgré nos recherches dans les rapports d'opération des fouilles récentes. Dans certains cas, malgré un nombre très important de céramique, il n'est jamais fait mention de lampes. Ainsi, nous n'avons pas trouvé traces de lampes dans les inventaires et les études du Carré Jaude 2. Une étude plus synthétique sur les lampes à Clermont-Ferrand serait à réaliser.

#### *Des éléments de fours ?*

Nous avons évoqué au cours de cette étude la présence d'objets en céramique dont les parois sont montées au colombin (Fig. 49). Ces objets ont un diamètre externe qui oscille entre 25 et 35 cm. Lorsque l'orifice central est conservé, on constate que le diamètre est de 7 à 10 cm. On observe généralement des traces d'exposition aux flammes sur la partie externe. Les contextes de découverte sont variés (Fig. 50), mais aucun ne permet d'observer ces objets dans une position fonctionnelle.

*Fig. 49 – Eléments de fours mobiles de la Place des Carmes Dessins/DAO : A. Gilles et du Carré Jaude 1. Dessin A. Urgal. Ech. 1/5<sup>e</sup>.*

*Fig. 50 – Inventaire des éléments de fours mobiles.*

Ces constructions ne sont pas totalement inconnues à Clermont-Ferrand puisque nous avons trouvé un parallèle dans les fouilles du Carré Jaude 1 (Hettiger 1996, Pl. 205). Cet objet a été identifié comme un élément de four de potier. Cette interprétation ne nous semble pas pertinente. Les traces de suie sur la paroi externe de ces objets est incompatible avec l'interprétation de tubulure ou de cheminée comme Ph. Bet a pu nous le suggérer (voir discussion). L'évidement central pourrait évidemment permettre d'adapter un tuyau évacuant la fumée.

Nous n'avons hélas pas trouvé d'interprétation sûre pour ce type d'objet, faute d'exemple découvert en contexte d'utilisation. Les traces de combustion nous invite à chercher du côté des structures de cuisson complexe comme celles connues durant la Protohistoire (Nin 1999, 237, fig. 18 n° 6).

#### *Les graffites*

Nous n'avons pas pu faire une étude spécifique des inscriptions manuscrites sur céramiques. Elles sont relativement peu nombreuses. On en dénombre seulement 19, ce qui est peu par rapport à l'ensemble du mobilier céramique mis au jour. La plupart des inscriptions sont soit anépigraphes, marque d'appropriation (croix) sous le vase, ou fragmentaires.

On relève dans de rares cas des noms complets. C'est le cas pour une coupe signée MARIA (Fig. 51) en commune claire issue d'un trou de poteau rattaché à l'état 2, mais dont le phasage reste imprécis. Un fond de céramique à engobe blanc montre une inscription fragmentaire se terminant par -RNINO que l'on est tenté de restituer SATVRNINO. Il faut encore mentionner un graffite quantitatif XVI sur le col d'une amphore à engobe rouge. Un autre graffite épigraphique sur sigillée fragmentaire est inventorié, mais sa lecture serait à réaliser. Ce premier inventaire permet donc à la fois de souligner la rareté de ces marques dans le corpus et mieux cibler cette documentation en vue d'une étude plus approfondie.

*Fig. 51 – Coupe en céramique claire signée MARIA issue du trou de poteau F.1200. Cliché D. Baldassari.*

#### 4. Conclusion

La fouille de la Place des Carmes a livré un corpus céramique exceptionnel pour la période antique, tout d'abord d'un point de vue quantitatif puisqu'il livre plus de 3200 individus. Les contextes archéologiques offrent ainsi des ensembles bien cernés sur le plan stratigraphique et quantitativement volumineux pour la période 60-160. Certaines structures livrent, par ailleurs, des objets particulièrement bien conservés fournissant un corpus de formes en usage à Clermont-Ferrand entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. principalement.

Les premières représentations graphiques exploitant les données statistiques de cette fouille montrent bien l'intérêt de ce mobilier dans la définition du faciès céramique durant le Haut-Empire à Clermont-Ferrand et la caractérisation des courants d'échanges drainant *Augustonemetum*. Les comparaisons avec d'autres villes, comme ici Vienne, permettent d'esquisser une lecture contrastée du commerce des denrées en amphores et d'observer d'importantes différences sur les biens de consommation quotidiens. C'est le cas notamment des lampes à huile. L'approvisionnement d'*Augustonemetum* est assuré en très grande majorité par des ateliers régionaux particulièrement dynamiques, même s'il faut bien avouer que la localisation de certains d'entre eux pose encore soucis. On pense notamment aux officines produisant les amphores à engobe rouge dont la part dans les assemblages étudiés ici est significative.

Ces comparaisons seraient à étendre à d'autres catégories de mobilier, notamment dans le domaine des céramiques culinaires, afin de mesurer d'éventuelles nuances chronologiques et/ou quantitatives dans l'adoption de telle ou telle forme.

**Abauzit, Vertet 1976** : ABAUZIT (P.), VERTET (H.) – Africanvs et les potiers de Saint-Bonnet, commune d'Yzeure (Allier) : un mythe ?, *Revue archéologique du Centre de la France*, 15, 1, 1976, 113-122.

**Arcelin, Tuffreau-Libre 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) – *La quantification des céramiques – Conditions et protocole. Actes de la table-ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 1998, 141 p. (Bibracte, 2).

**Bailey 1980** : BAILEY (D. M.) – *A Catalogue of the lamps in the British Museum. 2. Roman Lamps made in Italy*, Londres, British Museum, 1980, 458 p.

**Bailey 1988** : BAILEY (D. M.) – *A Catalogue of the lamps in the British Museum. 3. Roman provincial Lamps*, Londres, British Museum, 1988, 708 p.

**Barthélemy-Sylvand et al. 2005** : BARTHÉLEMY-SYLVAND (C.), CHAMBON (M.-P.), COUVIN (F.) – Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire. In : *SFÉCAG, Actes du congrès de Blois, 5-8 mai 2005*. Marseille, SFECAG, 2005, 159-176.

**Batigne Vallet 2006** : BATIGNE VALLET (C.) – *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (II<sup>e</sup> s. avant J.-C. – V<sup>e</sup> s. après J.-C.) : morphologie, techniques et diffusion*, ACR, Rapport de fin de 2<sup>e</sup> année d'exercice, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2006.

**Batigne Vallet et al. à paraître** : BATIGNE VALLET (C.), BARTHÉLÉMY (D.), BONNET (C.), BRUN (C.), CANTIN (N.), DESBAT (A.), DUMOULIN (F.), GILLES (A.), LAROCHE (C.), MAZA

(G.), MERLE (V.), SCHMITT (A.), SILVINO (T.) – *Les ateliers de céramique de cuisine en Rhône-Alpes et dans le sud de la Bourgogne*, à paraître.

**Bémont, Chew 2007** : BÉMONT (C.), CHEW (H.) – *Lampes en terre cuite antiques. Catalogue du musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye*, Paris, RMN, 2007, 583 p.

**Béranger et al. 2015** : BÉRANGER (D.), BET (P.), HOUDAYER (M.) – Vaisseliers des périodes néroniennes et flaviennes à Lezoux. In : *SFECAG, Actes du congrès de Nyons, 14 - 17 mai 2015*. SFECAG, Marseille, SFECAG, 2015, 435-451.

**Béranger, Houdayer 2016** : BÉRANGER (D.), HOUDAYER (M.) – Un petit ensemble de la fin de la phase 5 à Lezoux : la fosse 532 du terrain Lhuillier/Liabeuf. In : *SFECAG, Actes du congrès d'Autun, 5-8 mai 2016*. Marseille, SFECAG, 2016, 671-675.

**Berni Millet 2008** : BERNI MILLET (P.) – *Epigrafía anfórica de la Bética. Nuevas formas de análisis*, Barcelona, Edicions UB, 2008, 638 p. (Instrumenta, 29).

**Berni Millet 2017** : BERNI MILLET (P.) – Chapter 8. Amphorae-Epigraphy: Stamps, Graffiti and Tituli Picti from Roman Nijmegen. In : CARRERAS (C.), VAN DEN BERG (J.) dir. *Amphorae from the Kops Plateau (Nijmegen): trade and supply to the Lower-Rhineland from the Augustan period to AD 69/70*. Oxford, Archaeopress, 2017, 185-282, 289-343. (Archaeopress Roman Archaeology, 20).

**Bet 1994** : BET (P.) – Les productions céramiques antiques de Lezoux. In : PROVOST (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.) dir. *Le Puy-de-Dôme*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, 117-127 (CAG, 63/2).

**Bet, Delage 1991** : BET (P.), DELAGE (R.) – Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux. In : *SFECAG, actes du congrès de Cognac, 8-11 mai 1991*. Marseille, SFECAG, 1991, 193-227.

**Bet, Delage 1996** : BET (P.), DELAGE (R.) – Principes généraux de gestion du mobilier archéologique. Une étape primordiale dans l'informatisation des données du site de Lezoux. In : *SFECAG, Actes du congrès de Dijon, 16-19 mai 1996*. Marseille, SFECAG, 1996, 263-286.

**Bet, Delor 2000** : BET (P.), DELOR (A.) – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale. In : *SFECAG, Actes du congrès de Libourne, 1er-4 juin 2000*. Marseille, SFECAG, 2000, 461-484.

**Bet, Gras 1999** : BET (P.), GRAS (D.) – Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux. In : BRULET (R.), SYMONDS (R.P.), VILVORDER (F.) dir. *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines. Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve le 18 mars 1995*. Oxford, *Rei cretariae romanae fautorum*, 1999, 13-38 (RCRF Supplementum, 8).

**Bet, Henriques-Raba 1989** : BET (P.), HENRIQUES-RABA (C.) – Les céramiques à parois fines de Lezoux. In : *SFECAG, Actes du congrès de Lezoux, 4-7 mai 1989*. Marseille, SFECAG, 1989, 21-29.

**Bet, Pouenat 2021** : BET (P.), POUENAT (P.) – Des bassins pleins d'aisance : matulae de Lezoux, Charbonnier-les-Mines et d'ailleurs. In : BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I<sup>er</sup> – V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*. Clermont-Ferrand, Pu Blaise Pascal, 2021, 158-159.

**Bigot 2020** : BIGOT (F.) – *Production et commerce des amphores gauloises sur le littoral et dans les ports de Narbonnaise*, Dremil-Lafage, Mergoïl, 2020, 639 p. (Archéologie et Histoire Romaine, 44).

- Bonifay 2004** : BONIFAY (M.) – *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique du Nord*, Oxford, Archaeopress, 2004, 525 p. (BAR Int. Series, 1301).
- Brulet et al. 2010** : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.) – *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques*, Turnhout, Brepols, 2010, 462 p.
- Buchi 1975** : BUCHI (E.) – *Lucerne del Museo di Aquileia. I : Lucerne romane con marchio di fabbrica*, Aquileia, Associazione nazionale per Aquileia, 1975, 240 p.
- Bussière 2000** : BUSSIÈRE (J.) – *Lampes antiques d'Algérie*, Montagnac, M. Mergoïl, 2000, 428 p. (Monographies Instrumentum, 16).
- Chabert 2016** : CHABERT (S.) – *Les céramiques en territoire arverne et sur ses marges de l'antiquité tardive au haut moyen âge (fin III<sup>e</sup> – milieu VIII<sup>e</sup> siècle) : approche chrono-typologique, économique et culturelle*, Université Blaise Pascal, 2016.
- Chabert 2019** : CHABERT (S.) – *La céramique arverne durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (fin III<sup>e</sup> – milieu VIII<sup>e</sup> siècle) : approche chrono-typologique, économique et culturelle*, Tours, FERACF, 2019, 376 p. (Suppl. à la RACF, 71).
- Chrzanowski, Djaoui 2018** : CHRZANOVSKI (L.), DJAOUI (D.) – a (partial) iconographical dictionary of early roman imperial lamps (70-130 AD). A short study of 290 discus-motifs adorning the lamps discovered within the harbor garbage covering the « Arles Rhône 3 » Shipwreck and of their geographic repartition, *Peuce New Series*, XVI, 2018, 55-198.
- Dangréaux, Desbat 1988** : DANGRÉAUX (B.), DESBAT (A.) – Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, *Gallia*, 45, 1988, 115-151.
- Delage 1999** : DELAGE (R.) – *Contribution à l'étude des sites de production du centre de la Gaule et de leurs céramiques sigillées moulées*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1999, 1584 p.
- Delage 2002** : DELAGE (R.) – *Céramiques du quotidien en usage dans le Centre de la Gaule aux trois premiers siècles de notre ère*, Lezoux, Musée départemental de la céramique, 2002, 91 p.
- Delage 2003** : DELAGE (R.) – Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la datation des niveaux du III<sup>e</sup> siècle ? In : *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai – 1<sup>er</sup> juin 2003*. Marseille, SFECAG, 2003, 183-190.
- Delage 2010** : DELAGE (R.) – La sigillée du Centre Gaule. In : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.) dir. *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques*. Turnhout, Brepols, 2010, 92-133.
- Desbat et al. 1994** : DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TAVERNIER (D.) – *La Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris, CNRS, 1994, 275 p. (Suppl. à Gallia, 55).
- Dubois et al. 2009** : DUBOIS (S.), WILLEMS (S.), CHAIDRON (C.) – Estampilles sur mortiers en céramique commune claire au chef-lieu des Ambiens. In : *SFECAG, Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille, SFECAG, 2009, 677-688.
- Dumoulin 2007** : DUMOULIN (F.) – *La céramique des Ségusiaves, du III<sup>e</sup> siècle av. n.è. au III<sup>e</sup> siècle de n.è.*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2007, 2 vol. p.

**Étienne, Mayet 2004** : ÉTIENNE (R.), MAYET (F.) – *Trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine. III. 2, l'huile hispanique, corpus des timbres sur amphores Dressel 20*, Paris, De Boccard, 2004, 336 p.

**Feugère et al. 2018** : FEUGÈRE (M.), BERTHON (A. A.), BOHBOT (H.), BONNEFOY (A.), BOURRIEAU (Y.), CALLEWAERT (M.), CARBONE (A.), CATTÉ (L.), DEFAIX (P.), EYANGO (L.), GILLES (A.), GIRAUDO (A.), LANDRIEUX (C.), MOSCA (P.), PRINGALLE (M.-P.), SOULAT (J.), TOURNIER (C.), VIGIER (E.), VIROULET (B.) – Artefacts : nature, structure et usages, *Archéologies Numériques*, 18.1, 2018, 11 p. [En ligne] <https://www.openscience.fr/Artefacts-nature-structure-et-usages> ; DOI : 10.21494/ISTE.OP.2018.0297.

**Galliègue 2017** : GALLIÈGUE (A.) – *Les lampes à huile en céramique de Lyon-Lugdunum, de la fondation de la colonie (43 av. J.-C.) jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. : Production et consommation*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2017, 2 vol.

**Genin 2007** : GENIN (M.) – *La Graufesenque (Millau, Aveyron). vol. II, Sigillées lisses et autres productions*, Pessac, Fédération Aquitania, 2007, 589 p.

**Genin, Lavendhomme 1997** : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.) – *Rodumna, Roanne (Loire), Le village gallo-romain, Évolution des mobiliers domestiques*, Paris, MSH, 1997, 359 p. (DAF, 66).

**Gilles 2020** : GILLES (A.) – Vaisselles et amphores à Vienne à l'époque romaine : état des données et nouvelles réflexions à partir de fouilles récentes. In : *SFECAG, Actes du congrès de Lyon, 24-27 septembre 2020*. Marseille, SFECAG, 2020, 131-175.

**Hanotte 2003** : HANOTTE (A.) – Les lampes à huile de l'atelier de la Butte à Lyon : nouvelles découvertes. In : *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai – 1 juin 2003*. Marseille, SFECAG, 2003, 483-495.

**Hartley, Dickinson 2008a** : HARTLEY (B.), DICKINSON (B.M.) dir. – *Names on Terra sigillata: an index of makers' stamps & signatures on Gallo-Roman terra sigillata (Samian ware). Vol. 1: A to Axo*, London, Inst. of Classical Studies, Univ. of London, 2008, 429 p. (Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement, 102,1).

**Hartley, Dickinson 2008b** : HARTLEY (B.), DICKINSON (B.M.) dir. – *Names on Terra sigillata: an index of makers' stamps & signatures on Gallo-Roman terra sigillata (Samian ware). Vol. 2: B to Cerotcus*, London, Inst. of Classical Studies, Univ. of London, 2008, 408 p. (Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement, 102,2).

**Hartley, Dickinson 2010** : HARTLEY (B.), DICKINSON (B.M.) dir. – *Names on Terra sigillata: an index of makers' stamps & signatures on Gallo-Roman terra sigillata (Samian ware). Vol. 6: Masclus I-Balbus to Oxittus*, London, Inst. of Classical Studies, Univ. of London, 2010, 338 p. (Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement, 102,6).

**Hartley, Dickinson 2011** : HARTLEY (B.), DICKINSON (B.M.) dir. – *Names on Terra sigillata: an index of makers' stamps & signatures on Gallo-Roman terra sigillata (Samian ware). Vol. 7: P to Rxead*, London, Inst. of Classical Studies, Univ. of London, 2011, 490 p. (Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement, 102,7).

**Hettiger 1996** : HETTIGER (S.) – *Clermont-Ferrand – Carré Jaude (Puy-de-Dôme)*, Clermont-Ferrand, INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, 1996.

**Lallemand 2005** : LALLEMAND (D.) – L'origine et l'évolution de la *terra-nigra* dans la basse vallée de l'Allier. In : *SFECAG, Actes du congrès de Blois, 5-8 mai 2005*. Marseille, SFECAG, 2005, 39-61.

**Laroche 1987** : LAROCHE (C.) – Aoste (Isère) : un centre de production de céramiques (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C – fin du I<sup>er</sup>s. apr. J.-C). Fouilles récentes (1983-1984), *RAN*, 20, 1987, 281-348.

**Lauranson 2019** : LAURANSON (R.) – *Céramologie d'un oppidum arverne : chronologie et fonction de la vaisselle céramique du site de Corent (63) : II<sup>e</sup> s av. – II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2019, 3 vol.

**Loeschcke 1919** : LOESCHCKE (S.) – *Lampen aus Vindonissa : ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, Frankfurt am Main : Beer J. Baer, 1919, 358 p.

**Malagoli 2016** : MALAGOLI (Cl.) – *Les lampes à huile en terre cuite dans le Centre-est de la Gaule (I<sup>er</sup> siècle av. – IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) Production, diffusion et consommation*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 2016, 3 vol., 1090 p.

**Martin-Kilcher 1987** : MARTIN-KILCHER (S.) – *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, Ein Beitrag zur römischen Handels und Kulturgeschichte. 1, Die südspanischen Ölamphoren (Gruppe 1)*, Augst, Römermuseum Augst, 1987, 311 p. (Forschungen in Augst, 7/1).

**Martin-Kilcher 1994** : MARTIN-KILCHER (S.) – *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, Die Amphoren für Wein, Fishsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24) und Gesamtauswertung : ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte, Augst*, Augst, Römermuseum Augst, 1994, 611 p. (Forschungen in Augst, 7/2-3).

**Mathonnière-Plicque 1957** : MATHONNIÈRE-PLICQUE (A.) – Vases préromains trouvés à Lezoux, *Ogam*, 9, 1957, 267.

**Mathonnière-Plicque, Grenier 1961** : MATHONNIÈRE-PLICQUE (A.), GRENIER (A.) – Nouvelles fouilles à Lezoux (Puy-de-Dôme), *Gallia*, 19, 1, 1961, 55-69.

**Menez 1989** : MENEZ (Y.) – Les céramiques fumigées (« Terra Nigra ») du Bourbonnais. Étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, *RACF*, t. 288, fasc. 2, 1989, 117-178.

**Mouton-Venault et al. 2017** : MOUTON-VENAULT (S.), AHÜ-DELOR (A.), BARTHÉLEMY (D.), FERNIER (A.), JOLY (M.), NOTET (J.-C.), MAUDUIT (C.) – Recueil des productions en Bourgogne. Céramique commune, amphores régionales et mortiers. In : BARAY (L.) dir. *De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor*. Autun, Ed. Mergoïl, 2017, 295-635 (Archéologie et Histoire Romaine, 36).

**Nin 1999** : NIN (N.) – Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. à l'époque augustéenne, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 22, 1999, 221-278.

**Oswald 1931** : OSWALD (F.) – *Index of potter's stamps on Terra sigillata: Samian ware*, East Bridgford, 1931, 428 p.

**Oswald 1981** : OSWALD (F.) – *Index of figure-types on Terra Sigillata (« Samian Ware »). Fascicules 1-4*, Avignon, 1981, 154 p. 91 pl. (Revue Archéologique Sites. Hors-Série, 9).

**Pasquet 1996** : PASQUET (A.) – *Les mortiers en céramique commune de Bourgogne. Les caractéristiques de la production*, Marseille, SFECAG, 1996, 99-109 p. (SFÉCAG, Actes du congrès de Dijon, 16-19 mai 1996).

**Pirault, Huet 2001** : PIRAULT (L.), HUET (N.) – L'atelier de potier de la Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 18, 2001, 145-171.

**Remesal Rodríguez 1978** : REMESAL RODRÍGUEZ (J.) – La economía oleícola bítica : nuevas formas de analisis, *Archivo Español de Arqueología*, 50-51, 1978, 30-71.

**Riou 2020** : RIOU (M.) – *La production de céramiques non sigillées à Lezoux durant le Haut-Empire (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C./début du III<sup>e</sup> s.). Approche typo-chronologique et archéométrique*, Thèse de doctorat, Université Lumières Lyon 2, 2020, 2 vol.

**Rogers 1974** : ROGERS (G. B.) – *Poteries sigillées de la Gaule centrale ; I. Les motifs non figurés*, Paris, CNRS, 1974, 196 p. (Supplément à Gallia, 1).

**Rogers 1999** : ROGERS (G. B.) – *Poteries sigillées de la Gaule centrale ; II. Les potiers*, Lezoux, Centre archéologique de Lezoux-Lab. de céramologie antique, 1999, 2 vol., 505 p. (*Revue archéologique Site*, 40).

**Roversi 2020** : ROVERSI (G.) – Les amphores régionales en Auvergne (Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire) : typologie et diffusion. In : *SFECAG, Actes du congrès de Lyon, 24-27 septembre 2020*. Marseille, SFECAG, 2020, 693-696.

**Tourgon 2012** : TOURGON (D.) – Les céramiques à médaillons d'applique de type Déchelette 74 : typologie, production et diffusion. In : *SFECAG, Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*. Marseille, SFECAG, 2012, 825-850.

**Trescarte 2013** : TRESCARTE (J.) – *Les céramiques de la cité des arvernes au haut-empire : production, diffusion et consommation (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université Blaise Pascal, 2013, 2 vol.

**Vertet 1962** : VERTET (H.) – Lampe en bronze dédiée à « Cybèle », trouvée à Nérès (Allier), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1-4, 1962, 348-350.

**Vertet 1972** : VERTET (H.) – Projet d'un répertoire des vases à décor moulé, fabriqués à Lezoux, *Revue archéologique du Centre de la France*, 11, 3, 1972, 283-298.

**Vertet 1983** : VERTET (H.) – *Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule*, Le Blanc-Mesnil, Avignon, 1983, 151 p. (Rev. Arch. Sites, hors-sér. 20).

**Vilvorder 2010a** : VILVORDER (F.) – La céramique à glaçure plombifère du Centre Gaule. In : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.) dir. *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques*. Turnhout, Brepols, 2010, 286-295.

**Vilvorder 2010b** : VILVORDER (F.) – Les mortiers d'Aoste. In : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.) dir. - *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques*. Turnhout, Brepols, 2010, 376-377.

**Wittmann 2021** : WITTMANN (A.) – De l'absence de copyright chez les potiers antiques : un atelier de contrefaçons de lampes italiques à Lezoux. In : BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.) éd) - *Éclats arvernes*.

*Fragments archéologiques (1<sup>er</sup> – V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). Tome 2.* Clermont-Ferrand, Pu Blaise Pascal, 2021, 378-379.